

AB InBev

Rapport intermédiaire non-audité
pour la période de six mois
se terminant le 30 juin 2021

Rapport de gestion

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation secondaire à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de réunir les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden®, Leffe® et Michelob Ultra® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 164 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2020, nos produits rapportés s'élevaient à 46.9 milliards d'US dollar (hors joint-ventures et entreprises associées).

Le rapport de gestion qui suit doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités 2020 d'Anheuser-Busch InBev et avec les états financiers intermédiaires consolidés condensés non-audités au 30 juin 2021.

Dans le reste de ce document, Anheuser-Busch InBev sera désignée par « AB InBev », « la société » ou « nous ».

Événements récents

Le 28 mai 2021, à l'échéance du précédent programme d'émancipation économique à large échelle des Noirs (« B-BBEE » ou « broad-based black economic empowerment ») déployé en Afrique du Sud (« programme Zenzele »), nous avons mis en œuvre un nouveau programme B-BBEE via l'introduction en bourse d'une société à finalité spécifique dénommée SAB Zenzele Kabili Holdings Limited (« Zenzele Kabili »), à la Bourse de Johannesburg. À cette même date, nous avons réglé les obligations restantes du programme Zenzele envers les revendeurs SAB. Le règlement du solde du droit des revendeurs SAB et la création du nouveau programme B-BBEE ont nécessité 5.8 milliards de ZAR (0.4 milliard d'USD). 5.1 millions d'actions propres d'AB InBev ont été utilisées dans le cadre de la transaction. Le coût IFRS 2 de 73 millions d'USD lié à l'attribution d'actions aux revendeurs SAB et aux employés répondant aux conditions et participant au programme Zenzele Kabili a été rapporté en éléments non sous-jacents.

Données financières clés

Afin de faciliter la compréhension de notre performance sous-jacente, les commentaires contenus dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont basés sur des chiffres internes et normalisés. Les chiffres financiers internes sont analysés de manière à éliminer l'impact des écarts de conversion des activités à l'étranger et des changements dans le périmètre. Les changements dans le périmètre représentent l'impact des acquisitions et cessions, le lancement ou l'arrêt d'activités ou le transfert d'activités entre segments, les pertes et profits enregistrés au titre de réduction et les modifications apportées aux estimations comptables d'une année à l'autre ainsi que d'autres hypothèses que la direction ne considère pas comme faisant partie de la performance sous-jacente de la société.

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020, au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance.

Chaque fois qu'il est cité dans le présent rapport, le terme « normalisé » renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, bénéfice, BPA, taux d'imposition effectif) avant éléments non sous-jacents et activités abandonnées. Les éléments non sous-jacents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de la société. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de la société de par leur taille ou nature. Les indicateurs normalisés sont des indicateurs additionnels utilisés par la direction et ne peuvent pas remplacer les indicateurs conformes aux normes IFRS comme indicateurs de la performance de la société, mais doivent plutôt être utilisés conjointement avec les indicateurs IFRS les plus directement comparables.

Les tableaux ci-dessous détaillent les différents éléments inclus dans nos produits et charges d'exploitation, ainsi que les principaux éléments de flux de trésorerie.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin				
En millions d'USD				
	2021	%	2020	%
Produits¹	25 832	100%	21 298	100%
Coûts des ventes	(10 963)	42%	(9 097)	43%
Marge brute	14 869	58%	12 201	57%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(8 571)	33%	(7 257)	34%
Autres produits/(charges) d'exploitation	470	2%	158	1%
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)	6 768	26%	5 102	24%
Éléments non sous-jacents	(217)	1%	(2 796)	13%
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	6 551	25%	2 306	11%
Amortissements et dépréciations	2 345	9%	2 261	11%
Dépréciations non sous-jacents	24	0%	2 650	12%
EBITDA normalisé	9 114	35%	7 363	35%
EBITDA	8 920	35%	7 217	34%
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 924	11%	76	-
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	10%	(3 955)	19%
Bénéfice des activités abandonnées attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	-	0%	2 055	10%
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	10%	(1 900)	9%

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
En millions d'USD		
	2021	2020
Activités opérationnelles		
Bénéfice des activités poursuivies	3 074	(3 744)
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	6 062	11 164
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et utilisation des provisions	9 134	7 420
Changement du fonds de roulement	(1 327)	(2 700)
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(258)	(327)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(3 696)	(3 388)
Dividendes reçus	86	30
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées de l'Australie	-	84
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 939	1 119
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement nettes	(2 104)	(1 524)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(203)	(204)
Produits nets de cessions/(acquisitions) d'autres actifs	98	(30)
Produits de la cession de l'Australie	-	10 838
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées de l'Australie	-	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 209)	9 067
Activités de financement		
Dividendes payés	(1 382)	(1 219)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	(7 999)	10 194
Paievements en vertu des contrats de location	(256)	(280)
Cession/(acquisition) de participations ne donnant pas le contrôle et autres	(470)	(457)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées de l'Australie	-	(6)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(10 107)	8 231
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 377)	18 416

¹ Le chiffre d'affaires moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturés aux clients de la société.

Performance financière

Nous présentons nos résultats suivant cinq zones : Amérique du Nord, Amériques du Centre, Amérique du Sud, EMEA et Asie-Pacifique.

Les tableaux du présent rapport de gestion présentent les informations par segment d'activité de chaque zone pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020 au format allant jusqu'au niveau de l'EBIT normalisé, que la direction utilise pour surveiller la performance.

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de notre performance pour les périodes se terminant les 30 juin 2021 et 2020 (en million d'USD, à l'exception des volumes en millier d'hectolitres). Les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes.

AB INBEV AU NIVEAU MONDIAL	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	239 577	41	-	40 779	280 398	17.0%
Produits	21 298	(42)	(169)	4 745	25 832	22.4%
Coûts des ventes	(9 097)	34	91	(1 991)	(10 963)	(22.0)%
Marge brute	12 201	(8)	(78)	2 754	14 869	22.7%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(7 257)	(12)	(13)	(1 288)	(8 571)	(17.8)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	158	226	-	86	470	54.0%
EBIT normalisé	5 102	206	(91)	1 551	6 768	30.5%
EBITDA normalisé	7 363	211	(87)	1 627	9 114	22.1%
Marge EBITDA normalisée	34.6%	-	-	-	35.3%	-7 bps

Au premier semestre de 2021, notre EBITDA normalisé a augmenté de 22.1%, alors que notre marge EBITDA normalisée a diminué de 7 points de base à 35.3%.

Les volumes consolidés ont augmenté de 17.0%, les volumes de nos propres bières affichant une hausse de 17.7% et les volumes des non-bières, une hausse de 12.6%, soutenus par une reprise saine par rapport à l'année précédente puisque la pandémie de COVID-19 avait impacté négativement nos volumes au cours des six premiers mois de 2020.

Les produits consolidés ont progressé de 22.4% pour atteindre 25 832 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 4.7% stimulée par un mix de marques favorable et des initiatives de gestion des revenus. Les produits combinés de nos marques mondiales Budweiser, Stella Artois et Corona ont augmenté de 26.2% au niveau mondial et de 31.4% en dehors de leurs marchés domestiques respectifs.

Les coûts des ventes consolidés ont augmenté de 22.0%, et de 4.8% par hectolitre, principalement en raison de l'effet de levier opérationnel et de la gestion rigoureuse et constante des coûts, partiellement atténués par l'impact négatif prévu des devises et du prix des produits de base.

Les autres produits/(charges) d'exploitation consolidés des six premiers mois de 2021 ont augmenté de 54.0%, principalement sous l'effet de subventions de l'État au Brésil et en Chine et d'une baisse des autres charges d'exploitation en Europe. Au deuxième trimestre de 2021, Ambev a reconnu des produits de 226 millions d'USD dans les autres produits d'exploitation en lien avec des crédits d'impôt suite à une décision favorable de la Cour suprême du Brésil. Cet impact est présenté comme un changement dans le périmètre. De plus, Ambev a déclaré des produits d'intérêt de 76 millions d'USD dans les produits financiers pour les six premiers mois de 2021. Le bénéfice sous-jacent attribuable aux porteurs de capitaux propres et le BPA sous-jacent sont impactés favorablement par les 123 millions d'USD après impôts et participations ne donnant pas le contrôle. Les crédits d'impôt et intérêts à recevoir d'Ambev devraient être collectés sur une période de plus de 12 mois après la date de clôture. Au 30 juin 2021, la somme totale de ces crédits et intérêts à recevoir s'élevait à 1 257 millions d'USD.

VOLUMES

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des volumes par zone. Les commentaires y afférents sont basés sur les chiffres internes. Les volumes incluent non seulement les marques que nous possédons ou détenons sous licence, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en qualité de sous-traitants et les produits de tiers que nous commercialisons via notre réseau de distribution, notamment en Europe. Les volumes vendus via les activités mondiales d'exportation, qui comprennent notre siège administratif mondial et les activités d'exportation qui n'ont pas été affectées à nos zones, sont présentés séparément.

En milliers d'hectolitres	2020	Scope	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Amérique du Nord	51 977	56	1 219	53 252	2.4%
Amériques du Centre	51 858	-	16 122	67 980	31.1%
Amérique du Sud	62 782	(25)	9 171	71 929	14.6%
EMEA	33 551	(113)	7 102	40 540	21.2%
Asie-Pacifique	39 045	-	7 036	46 081	18.0%
Exportations Globales et Sociétés Holding	364	124	128	615	26.3%
AB InBev au niveau mondial	239 577	41	40 779	280 398	17.0%

Les volumes totaux de l'Amérique du Nord ont augmenté de 2.4%.

Aux États-Unis, nos ventes aux grossistes (VAG) ont progressé de 2.5% et nos ventes aux détaillants (VAD) ont diminué de 1.1%. Nous continuons de renforcer et de premiumiser notre portefeuille, en procédant à un rééquilibrage en faveur des segments above core qui connaissent une croissance plus rapide. Notre portefeuille d'eaux pétillantes, Bud Light Seltzer en tête, progresse en maintenant son avance sur le secteur selon IRI, et notre marque de cocktail en canette Cutwater affiche une croissance à trois chiffres.

Au Canada, nos volumes ont augmenté d'un chiffre dans le bas de la fourchette au cours du premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, les restrictions appliquées dans le canal de la consommation hors domicile ayant été plus que compensées par la hausse des ventes dans le canal de la grande distribution. Nos marques de bière above core et notre portefeuille beyond beer ont gagné de la part de marché au premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, Bud Light Seltzer en tête. Selon nos estimations, nous avons eu une performance conforme à celle du secteur, avec une baisse des volumes au deuxième trimestre de 2021 en raison des restrictions en cours hors domicile.

Les volumes totaux des Amériques du Centre ont augmenté de 31.1%.

Notre activité au Mexique a maintenu sa dynamique avec une croissance des volumes de plus de 30% au cours des six premiers mois de 2021, grâce à une comparaison favorable qui s'explique par les deux mois de confinement à l'échelle nationale au deuxième trimestre de 2020. Nous continuons d'afficher une croissance saine dans tous les segments de notre portefeuille. Nous avons achevé notre sixième vague d'expansion de notre présence au sein d'XXO, nos marques étant désormais disponibles dans près de 10 000 magasins. Nous avons poursuivi l'expansion de notre activité direct-to-consumer (« DTC ») en ouvrant notre 10 000^e magasin *Modelorama* en juin, tout en atteignant plus de consommateurs par le biais de notre service de livraison *ModeloramaNow*. La transformation numérique de notre entreprise progresse rapidement puisque les commandes passant par notre plateforme BEES représentent désormais plus de 60% de nos produits.

Notre activité en Colombie a maintenu sa dynamique, malgré le maintien des restrictions liées au COVID-19. Nos volumes affichent une progression à deux chiffres durant le premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière. Nos marques core Aguila et Poker ont enregistré une solide croissance à deux chiffres et nos marques mondiales, avec Corona et Budweiser en tête, affichent une hausse à deux chiffres. Nous continuons de transformer notre entreprise par la technologie : notre plateforme BEES représente désormais plus de 80% de nos produits.

Au Pérou, notre activité poursuit sa reprise, avec une croissance des volumes à deux chiffres durant les six premiers mois de 2021, soutenue par une comparaison favorable. Nous restons concentrés sur le renforcement de notre portefeuille par la premiumisation et l'innovation et sur la progression de la transformation numérique de notre entreprise. Nos marques premium mondiales et locales ont enregistré une forte croissance à deux chiffres. Notre plateforme BEES s'étend et représente aujourd'hui près de 70% de nos produits.

En Équateur, nos volumes affichent une croissance à deux chiffres, grâce essentiellement à une comparaison favorable. Lorsque les restrictions ont commencé à être allégées en juin 2021, nous avons réalisé notre meilleure performance mensuelle de ces cinq dernières années en termes de volumes, soutenue par des améliorations de notre portefeuille et la transformation numérique, 90% de nos produits provenant de BEES.

Les volumes totaux de l'Amérique du Sud ont progressé de 14.6%.

Au Brésil, nos volumes ont augmenté de 13.7%, les volumes de bières affichant une hausse de 14.3% et les volumes des non-bières, une hausse de 12.0% au cours du premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière. Selon nos estimations, nos volumes de bière ont une nouvelle fois dépassé la performance du secteur. Les volumes des non-bières ont été soutenus par la reprise progressive de la mobilité.

Nos marques core plus ont affiché une croissance soutenue, avec Brahma Duplo Mate en tête, et nos marques premium et super premium ont affiché une croissance à deux chiffres, avec une progression particulièrement solide pour Corona, Original et Beck's. Les innovations ont représenté plus de 20% de nos produits totaux pour le quatrième trimestre consécutif. Nous continuons de progresser dans nos projets de transformation numérique avec nos initiatives BSB et DTC. BEES couvre désormais plus de 70% de nos clients actifs dans tout le pays et notre plateforme DTC, Zé Delivery, a assuré plus de 15 millions de commandes au deuxième trimestre de 2021.

En Argentine, nos volumes ont enregistré une hausse à deux chiffres. Nos marques core plus et premium continuent de surpasser le portefeuille général au cours du premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière.

Les volumes totaux de l'EMEA ont augmenté de 21.2%.

En Europe, nos volumes ont augmenté d'un chiffre dans la moyenne de la fourchette, alimentés par une solide performance commerciale. Nous stimulons la premiumisation dans toute l'Europe, notre portefeuille premium et super premium représentant désormais plus de 50% de nos produits. Notre portefeuille de marques mondiales a continué d'exceller et affiche une croissance des volumes d'un chiffre dans la moyenne de la fourchette au cours du premier semestre 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, avec une performance particulièrement solide de Corona et Stella Artois. Nous continuons de soutenir le canal de la consommation hors domicile et avons accueilli sa réouverture au deuxième trimestre de 2021 avec les campagnes « Stella Tips » au Royaume-Uni et « Merci Horeca » en Belgique.

En Afrique du Sud, nos volumes affichent une solide croissance à deux chiffres au premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, en raison d'une comparaison favorable compte tenu de l'interdiction de vente d'alcool décidée par le gouvernement qui a duré une grande partie du deuxième trimestre 2020. Lorsque nous avons été autorisés à vendre, nous avons observé une forte demande sous-jacente envers nos marques de la part des consommateurs. Toutefois, une nouvelle interdiction de vente d'alcool a été instaurée le 28 juin 2021 et a duré jusqu'au 25 juillet 2021, impactant la dernière semaine de vente du mois de juin et le premier mois du troisième trimestre de 2021. Notre portefeuille de marques diversifié qui s'étend par-delà les styles et les prix répond aux besoins variés des consommateurs lors de différentes occasions. La forte demande et la puissance de nos marques continue de bénéficier à notre portefeuille core, en particulier Carling Black Label. Dans le segment premium, nous observons le maintien d'une performance saine de nos marques mondiales Corona et Stella Artois et de nos boissons alcoolisées aromatisées Brutal Fruit et Flying Fish.

En Afrique hors Afrique du Sud, la demande sous-jacente des consommateurs reste résiliente sur un grand nombre de nos marchés, bien que l'environnement opérationnel demeure difficile en raison du maintien des restrictions liées au COVID-19. Nous avons augmenté nos volumes dans la majorité de nos marchés clés au premier semestre de 2021 par rapport à la même

période de l'année dernière.

Les volumes totaux de l'Asie-Pacifique ont progressé de 18.0%.

En Chine, nos volumes ont surpassé le secteur selon nos estimations. Nos volumes ont progressé de 21.6% au premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, stimulés par une campagne du Nouvel an chinois fructueuse au premier trimestre de 2021 et une comparaison difficile due à l'allègement des restrictions liées au COVID-19 au deuxième trimestre de 2020. Nos marques premium et super premium affichent une croissance à deux chiffres des volumes, avec Budweiser en tête, au premier semestre de 2021. Les innovations ont encore accéléré notre élan de premiumisation, dont l'expansion de Budweiser Supreme et le lancement réussi de ME-X exclusivement dans le canal de l'e-commerce.

En Corée du Sud, grâce au succès de nos innovations récentes dont « All New Cass » et notre nouvelle lager classique, HANMAC, nous estimons que nos volumes ont surpassé ceux du secteur. Nos volumes ont diminué d'un chiffre dans le bas de la fourchette durant le premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'année dernière, et continuent d'être impactés par le maintien des restrictions liées au COVID-19. Nous estimons avoir fait mieux que le secteur, grâce au succès de nos innovations récentes, dont « All new Cass » et notre nouvelle lager classique, HANMAC.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES PAR ZONE

Les tableaux ci-dessous présentent un aperçu de la performance de chaque zone, pour la période se terminant le 30 juin 2021 (en million d'USD, à l'exception des volumes en millier d'hectolitres) et les commentaires y afférents sont basés sur des chiffres internes.

AB InBev au niveau mondial	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	239 577	41	-	40 779	280 398	17.0%
Produits	21 298	(42)	(169)	4 745	25 832	22.4%
Coûts des ventes	(9 097)	34	91	(1 991)	(10 963)	(22.0)%
Marge brute	12 201	(8)	(78)	2 754	14 869	22.7%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(7 257)	(12)	(13)	(1 288)	(8 571)	(17.8)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	158	226	-	86	470	54.0%
EBIT normalisé	5 102	206	(91)	1 551	6 768	30.5%
EBITDA normalisé	7 363	211	(87)	1 627	9 114	22.1%
Marge EBITDA normalisée	34.6%	-	-	-	35.3%	-7 bps

Amérique du Nord	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	51 977	56	-	1 219	53 252	2.4%
Produits	7 536	(8)	83	428	8 040	5.7%
Coûts des ventes	(2 842)	28	(28)	(237)	(3 080)	(8.5)%
Marge brute	4 694	20	55	191	4 960	4.1%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(2 104)	(44)	(28)	(173)	(2 350)	(8.2)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(10)	-	-	25	15	257.6%
EBIT normalisé	2 579	(24)	27	43	2 625	1.7%
EBITDA normalisé	2 986	(18)	31	16	3 014	0.5%
Marge EBITDA normalisée	39.6%	-	-	-	37.5%	-196 bps

Amériques du Centre	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	51 858	-	-	16 122	67 980	31.1%
Produits	4 246	-	(96)	1 743	5 893	41.0%
Coûts des ventes	(1 454)	-	29	(630)	(2 055)	(43.4)%
Marge brute	2 792	-	(67)	1 113	3 838	39.8%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 258)	-	20	(339)	(1 577)	(26.9)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	-	-	-	4	5	908.3%
EBIT normalisé	1 535	-	(46)	778	2 266	50.7%
EBITDA normalisé	2 021	-	(52)	855	2 824	42.3%
Marge EBITDA normalisée	47.6%	-	-	-	47.9%	42 bps

Amérique du Sud	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	62 782	(25)	-	9 171	71 929	14.6%
Produits	3 613	(23)	(683)	1 239	4 146	34.5%
Coûts des ventes	(1 727)	3	328	(694)	(2 091)	(40.3)%
Marge brute	1 886	(20)	(356)	545	2 055	29.2%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 205)	25	211	(285)	(1 254)	(24.1)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	54	225	(9)	16	287	30.0%
EBIT normalisé	736	230	(154)	276	1 088	37.3%
EBITDA normalisé	1 146	230	(214)	284	1 447	24.7%
Marge EBITDA normalisée	31.7%	-	-	-	34.9%	-234 bps

EMEA	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	33 551	(113)	-	7 102	40 540	21.2%
Produits	3 007	(88)	243	600	3 763	20.6%
Coûts des ventes	(1 555)	65	(106)	(200)	(1 796)	(13.4)%
Marge brute	1 452	(23)	137	400	1 966	28.0%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(1 263)	33	(113)	(152)	(1 496)	(12.3)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	55	-	6	31	92	57.2%
EBIT normalisé	243	10	30	280	563	110.5%
EBITDA normalisé	713	9	58	280	1 060	38.8%
Marge EBITDA normalisée	23.7%	-	-	-	28.2%	374 bps

Asie-Pacifique	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	39 045	-	-	7 036	46 081	18.0%
Produits	2 609	(31)	272	649	3 500	25.2%
Coûts des ventes	(1 217)	(1)	(118)	(220)	(1 555)	(18.1)%
Marge brute	1 393	(31)	154	429	1 944	31.5%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(961)	31	(86)	(110)	(1 126)	(11.8)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	40	-	5	19	64	46.5%
EBIT normalisé	472	(1)	74	337	882	71.6%
EBITDA normalisé	783	(1)	102	358	1 242	45.7%
Marge EBITDA normalisée	30.0%	-	-	-	35.5%	498 bps

Exportations Globales et Sociétés Holding	2020	Scope	Variation des devises	Croissance interne	2021	Croissance interne %
Volumes	364	124	-	128	615	26.3%
Produits	287	106	12	86	491	22.1%
Coûts des ventes	(302)	(60)	(14)	(9)	(385)	(2.4)%
Marge brute	(15)	46	(2)	77	106	269.8%
Frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux	(466)	(56)	(17)	(230)	(769)	(44.0)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	19	-	(2)	(9)	7	(49.8)%
EBIT normalisé	(462)	(10)	(21)	(162)	(656)	(34.1)%
EBITDA normalisé	(287)	(9)	(12)	(165)	(473)	(55.3)%

PRODUITS

Les produits consolidés ont progressé de 22.4% pour atteindre 25 832 millions d'USD, avec une croissance des produits par hectolitre de 4.7% au premier semestre de 2021 stimulée par un mix de marques favorable et des initiatives de gestion des revenus.

COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes ont augmenté de 22.0%, et de 4.8% par hectolitre, en raison de l'effet de levier opérationnel et de la gestion rigoureuse et constante des coûts, partiellement atténués par l'impact négatif prévu des devises et du prix des produits de base.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totales ont augmenté de 17.0% au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 :

- Les frais de vente, dépenses administratives et autres frais généraux ont augmenté de 17.8% suite à la hausse des provisions pour la rémunération variable, qui sont enregistrées par trimestre au niveau de la zone en fonction de la performance opérationnelle, et à l'augmentation des investissements commerciaux et de marketing pour soutenir notre dynamique des produits.
- Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 54.0%, principalement sous l'effet de subventions de l'État au Brésil et en Chine et d'une baisse des autres charges d'exploitation en Europe. Au deuxième trimestre de 2021, notre filiale Ambev a en outre reconnu des produits de 226 millions d'USD dans les autres produits d'exploitation en lien avec des crédits d'impôt suite à une décision favorable de la Cour suprême du Brésil. Cet impact est présenté comme un changement dans le périmètre.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NORMALISÉ AVANT AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS (EBITDA NORMALISÉ)

Notre EBITDA normalisé a augmenté de 22.1% sur une base interne à 9 114 millions d'USD, avec une marge EBITDA de 35.3%, correspondant à une diminution interne de la marge EBITDA de 7 points de base.

- L'EBITDA de l'Amérique du Nord a augmenté de 0.5% à 3 014 millions d'USD, avec une diminution de la marge de (196) points de base à 37.5%, la croissance des produits ayant été partiellement atténuée par les coûts défavorables liés à une chaîne d'approvisionnement plus tendue.

- L'EBITDA des Amériques du Centre a augmenté de 42.3% à 2 824 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 42 points de base à 47.9%, grâce à une croissance des produits et à une discipline de gestion des coûts cohérente, partiellement atténuées par l'impact négatif des devises et du prix des produits de base.
- L'EBITDA de l'Amérique du Sud a augmenté de 24.7% à 1 447 millions d'USD, avec une diminution de la marge de (234) points de base à 34.9%, la solide croissance des produits ayant été partiellement atténuée par des hausses des coûts des ventes, appuyées par l'impact négatif attendu des devises et du prix des produits de base, ainsi que par la mise en place progressive des investissements commerciaux et de marketing.
- L'EBITDA de l'EMEA a augmenté de 38.8% à 1 060 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 374 points de base à 28.2%, grâce à la hausse des produits ainsi qu'à l'amélioration du mix de canaux et à une solide performance de nos marques premium et super premium en Europe.
- L'EBITDA de l'Asie-Pacifique a augmenté de 45.7% à 1 242 millions d'USD, avec un accroissement de la marge de 498 points de base à 35.5%, soutenu par la croissance des produits et la gestion rigoureuse des coûts.
- L'EBITDA des Exportations globales et sociétés holding était de (473) millions d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 (30 juin 2020 : (287) millions d'USD).

Les écarts entre les marges EBITDA normalisées par zone sont dus à un certain nombre de facteurs comme les différents parcours de commercialisation, la part des emballages consignés dans les ventes de la zone et le portefeuille de produits premium.

RÉCONCILIATION ENTRE L'EBITDA NORMALISÉ ET LE BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé sont des indicateurs que nous utilisons pour démontrer la performance sous-jacente de la société.

L'EBITDA normalisé est calculé sans tenir compte du bénéfice des activités abandonnées et des effets suivants du bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs de nos capitaux propres : (i) participations ne donnant pas le contrôle, (ii) impôts sur le résultat, (iii) quote-part dans le résultat des entreprises associées, (iv) coûts financiers nets, (v) coûts financiers net non sous-jacents, (vi) éléments non sous-jacents au-dessus de l'EBIT (dépréciations non sous-jacentes incluses) et (vii) amortissements et dépréciations.

L'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé ne sont pas des indicateurs de comptabilité conformes aux normes comptables IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative au bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs de capitaux propres en tant qu'indicateur de performance opérationnelle ou comme une alternative au flux de trésorerie en tant qu'indicateur de liquidité. Il n'existe pas de méthode de calcul standard pour l'EBITDA normalisé et l'EBIT normalisé et nos définitions de l'EBITDA normalisé et de l'EBIT normalisé peuvent différer de celles d'autres entreprises.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin En millions d'USD	Annexes	2021	2020
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev		2 458	(1 900)
Participations ne donnant pas le contrôle		616	211
Bénéfice de l'exercice		3 074	(1 688)
Bénéfice des activités abandonnées	16	-	(2 055)
Bénéfice des activités poursuivies		3 074	(3 744)
Impôts sur le résultat	9	1 231	492
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	13	(100)	(33)
(Produits)/coûts financiers nets non sous-jacents	8	299	1 388
(Produits)/coûts financiers nets	8	2 047	4 204
Éléments non sous-jacents au-dessus du bénéfice d'exploitation (dépréciations non sous-jacents incluses)	7	217	2 796
EBIT normalisé		6 768	5 102
Amortissements et dépréciations (dépréciations non sous-jacentes exclues)		2 345	2 261
EBITDA normalisé		9 114	7 363

Les éléments non sous-jacents sont des produits ou charges qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de la société. Ils sont présentés séparément en raison de leur importance pour comprendre la performance sous-jacente durable de la société de par leur taille ou nature. Les détails sur la nature des éléments non sous-jacents sont fournis à l'Annexe 7 *Éléments non sous-jacents*.

IMPACT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les taux de change des devises étrangères ont un impact significatif sur nos états financiers. Le tableau suivant présente le pourcentage de nos produits par devise pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2021 et 30 juin 2020 :

	2021	2020
Dollar américain	31.2%	34.7%
Real brésilien	11.6%	12.6%
Peso mexicain	9.8%	8.6%
Yuan chinois	9.3%	9.0%
Euro	7.6%	6.0%
Peso colombien	3.9%	3.4%
Rand sud-africain	3.4%	2.8%
Peso dominicain	3.3%	1.7%
Peso argentin ¹	3.0%	2.4%
Dollar canadien	2.8%	4.0%
Nuevo sol péruvien	2.5%	2.3%
Livre sterling	2.1%	2.7%
Won sud-coréen	1.8%	2.5%
Autre	7.6%	7.2%

Le tableau suivant présente le pourcentage de notre EBITDA normalisé par devise pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2021 et 30 juin 2020 :

	2021	2020
Dollar américain	33.0%	35.7%
Peso mexicain	13.7%	12.3%
Real brésilien	11.6%	11.6%
Yuan chinois	11.5%	8.2%
Peso colombien	5.8%	4.3%
Nuevo sol péruvien	4.2%	3.4%
Rand sud-africain	3.7%	1.8%
Peso argentin ¹	3.3%	2.1%
Peso dominicain	3.0%	2.5%
Dollar canadien	2.3%	3.2%
Won sud-coréen	1.5%	2.1%
Euro	0.3%	8.5%
Livre sterling	0.3%	0.7%
Autre	5.8%	3.7%

BÉNÉFICE

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs de nos capitaux propres était de 2 924 millions d'USD (BPA normalisé 1.46 USD) au premier semestre de 2021, comparé à 76 millions d'USD (BPA normalisé 0.04 USD) au premier semestre de 2020. Le bénéfice sous-jacent (bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev hors gains ou pertes évalués à la valeur de marché liés à la couverture de nos programmes de paiements fondés sur des actions et impact de l'hyperinflation) était de 2 606 millions d'USD au premier semestre de 2021 (BPA sous-jacent 1.30 USD) contre 1 805 millions d'USD au premier semestre de 2020 (BPA sous-jacent 0.90 USD) (pour plus d'informations, voir Annexe 17 *Modifications des capitaux propres et du bénéfice par action*). Le bénéfice attribuable aux porteurs de nos capitaux propres au premier semestre de 2021 était de 2 458 millions d'USD, comparé à (1 900) millions d'USD au premier semestre de 2020, et comprend les impacts suivants :

- *Coûts financiers nets (hors éléments financiers nets non sous-jacents)* : 2 047 millions d'USD au premier semestre de 2021 par rapport à 4 204 millions d'USD au premier semestre de 2020. Cette baisse s'explique principalement par un ajustement à la valeur de marché lié à la couverture de nos programmes de paiements fondés sur des actions représentant un gain de 348 millions d'USD au premier semestre de 2021, par rapport à une perte de 1 724 millions d'USD au cours du premier semestre de 2020, entraînant une fluctuation de 2 072 millions d'USD.
- *Coût financier net non sous-jacent* : Le coût financier net non sous-jacent était de (299) millions d'USD au premier semestre de 2021, comparé à (1 388) millions d'USD au premier semestre de 2020. Le gain de 283 millions d'USD s'explique par des ajustements à la valeur de marché sur des instruments dérivés conclus pour couvrir les actions émises dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo et les actions restreintes émises dans le cadre du rapprochement avec SAB (30 juin 2020 : perte de 1 438 millions d'USD) et la perte de 582 millions d'USD résulte du remboursement anticipé de certaines obligations (30 juin 2020 : néant).
- *Éléments non sous-jacents* : Coûts non sous-jacents de (217) millions d'USD au cours du premier semestre de 2021 (30 juin 2020 : (2 796) millions d'USD) comprenant essentiellement (97) millions d'USD de coûts de restructuration (30 juin 2020 : (60) millions d'USD), 14 millions d'USD de gains nets résultant de la cession d'activités et de la vente d'actifs (30 juin 2020 : (154) millions d'USD de coûts liés essentiellement aux dépréciations non sous-jacentes d'actifs incorporels classés comme étant détenus en vue de la vente et d'autres actifs incorporels), (54) millions d'USD de coûts liés au COVID-19 (30 juin 2020 : (78) millions d'USD) ayant trait essentiellement aux équipements de protection individuelle destinés à nos collègues, aux dons caritatifs et aux autres frais encourus directement du fait de la pandémie de COVID-19, et (73) millions d'USD de coûts liés au programme Zenzele Kabili. Au deuxième trimestre de 2020, nous avons rapporté une charge non cash de 2.5 milliards d'USD au titre de la dépréciation du goodwill. Cette charge au titre de la dépréciation du goodwill a été partiellement compensée par un gain de 1.9 milliard d'USD résultant de la cession de l'Australie inclus dans le résultat des activités abandonnées.

¹ Le traitement comptable de l'hyperinflation a été adopté en 2018 pour rapporter les activités argentines de la société.

- *Impôt sur le résultat* : 1 231 millions d'USD au cours des six premiers mois de 2021 avec un taux d'imposition effectif de 29.3%, contre 492 millions d'USD au cours des six premiers mois de 2020 avec un taux d'imposition effectif de (15.0)%. Le taux d'imposition effectif 2021 a été positivement influencée par des gains non imposables résultant d'instruments dérivés liés à la couverture de programmes de paiements fondés sur des actions et la couverture d'actions émises dans le cadre des rapprochements avec Grupo Modelo et SAB. Le taux d'imposition effectif 2020 a été impacté négativement par des pertes non-déductibles résultant de ces instruments dérivés et la perte non cash et non déductible au titre de la dépréciation du goodwill. Le taux d'imposition effectif normalisé était de 27.3% au premier semestre de 2021 par rapport à 66.6% au premier semestre de 2020. Le taux d'imposition effectif normalisé hors gains ou pertes évalués à la valeur de marché liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions était de 29.5% au premier semestre de 2021, par rapport à 22.8% au premier semestre de 2020.
- *Bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* : 616 millions d'USD au premier semestre de 2021 contre 211 millions d'USD au premier semestre de 2020.
- *Bénéfice des activités abandonnées* : Au premier semestre de 2020, nous avons rapporté un bénéfice des activités abandonnées de 2 055 millions d'USD imputable essentiellement à un gain exceptionnel de 1.9 milliard d'USD résultant de la cession des activités australiennes finalisée le 1^{er} juin 2020 (premier semestre 2021 : néant).

Situation et ressources financières

FLUX DE TRESORERIE

En millions d'USD	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 939	1 119
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 209)	9 067
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(10 107)	8 231
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(8 377)	18 416

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

En millions d'USD	2021	2020
Bénéfice des activités poursuivies	3 074	(3 744)
Intérêts, impôts et éléments non-cash inclus dans le bénéfice	6 062	11 164
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions	9 134	7 420
Changement du fonds de roulement	(1 327)	(2 700)
Contributions aux plans et utilisation des provisions	(258)	(327)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(3 696)	(3 388)
Dividendes reçus	86	30
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées de l'Australie	-	84
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 939	1 119

Notre flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles a totalisé 3 939 millions d'USD au premier semestre de 2021, par rapport à 1 119 millions d'USD au premier semestre de 2020. Cette hausse résulte principalement d'un bénéfice plus élevé et de variations du fonds de roulement moins importantes pour les six premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'an dernier, nos résultats pour le premier semestre de 2020 ayant été négativement impactés par la pandémie de COVID-19. Les variations du fonds de roulement au premier semestre de 2021 et de 2020 reflètent la hausse des niveaux de fonds de roulement de fin juin par rapport aux niveaux de fin d'année, en raison des fluctuations saisonnières.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En millions d'USD	2021	2020
Dépenses d'investissement nettes	(2 104)	(1 524)
Acquisition et cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise/cédée	(203)	(204)
Produits de la cession de l'Australie	-	10 838
Produits nets des cessions/(acquisitions) d'autres actifs	98	(30)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées de l'Australie	-	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 209)	9 067

Notre flux de trésorerie sortant provenant des activités d'investissement s'élevait à 2 209 millions d'USD au premier semestre de 2021, par rapport à un flux de trésorerie entrant de 9 067 millions d'USD au premier semestre de 2020. La diminution des flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement était principalement due aux produits exceptionnels de 10 838 millions d'USD issus de la cession de l'activité australienne rapportée au cours des six premiers mois de 2020 et aux dépenses d'investissement nettes plus élevées au cours des six premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'an dernier.

Nos dépenses d'investissement nettes s'élevaient à 2 104 millions d'USD au premier semestre de 2021 et à 1 524 millions d'USD au premier semestre de 2020. Environ 42% des dépenses d'investissement totales de 2021 ont été utilisées pour améliorer les équipements de production de la société, 46% ont été consacrés à des investissements logistiques et commerciaux et 12% ont servi à l'amélioration des capacités administratives et à l'acquisition de matériel informatique et de logiciels.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En millions d'USD	2021	2020
Dividendes payés	(1 382)	(1 219)
(Remboursement)/émissions d'emprunts	(7 999)	10 194
Palements en vertu des contrats de location	(256)	(280)
Cession/(acquisition) de participations ne donnant pas le contrôle et autres	(470)	(457)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées de l'Australie	-	(6)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(10 107)	8 231

Notre flux de trésorerie sortant provenant des activités de financement s'élevait à 10 107 millions d'USD au premier semestre de 2021, par rapport à un flux de trésorerie entrant de 8 231 millions d'USD au premier semestre de 2020, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des émissions d'emprunts combinée à une hausse des remboursements d'emprunts au premier semestre de 2021 par rapport à la même période de l'an dernier. Au deuxième trimestre de 2020, la société a pris des mesures significatives pour maintenir une situation de liquidité solide dans le contexte volatile et incertain causé par la pandémie de COVID-19, et a émis une série d'obligations pour un montant total d'environ 11 milliards d'USD.

Au 30 juin 2021, nous disposions d'une liquidité totale de 16.9 milliards d'USD, dont 10.1 milliards d'USD disponibles sous notre ligne de crédit renouvelable liée au développement durable et 6.8 milliards d'USD de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme dans des titres d'emprunt, moins les découverts bancaires. Bien que nous puissions emprunter ces montants pour combler nos besoins en liquidité, nous comptons essentiellement sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer les activités permanentes de la société.

RESSOURCES EN CAPITAUX ET CAPITAUX PROPRES

Notre dette nette s'élevait à 83.4 milliards d'USD au 30 juin 2021, par rapport à 82.7 milliards d'USD au 31 décembre 2020.

L'endettement net correspond aux emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires, diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie. L'endettement net est un indicateur de performance financière utilisé par notre direction pour souligner des modifications apportées à l'état général des liquidités de la société. Nous pensons que l'endettement net est éloquent pour les investisseurs puisqu'il s'agit de l'un des indicateurs primaires utilisés par notre direction pour évaluer notre progression vers le désendettement, notre ratio endettement net/EBITDA normalisé optimal étant d'environ 2x.

Notre endettement net a augmenté de 0.7 milliard d'USD au 30 juin 2021 par rapport au 31 décembre 2020. Hormis des résultats opérationnels nets de dépenses d'investissement, l'endettement net a été essentiellement impacté par le paiement d'intérêts et d'impôts (hausse de l'endettement net de 3.7 milliards d'USD), le règlement d'instruments dérivés (hausse de l'endettement net de 0.3 milliard d'USD), les versements de dividende aux actionnaires d'AB InBev et d'Ambev (1.4 milliard d'USD) et l'effet de change sur l'endettement net (baisse de l'endettement net de 0.6 milliard d'USD).

Le ratio endettement net/EBITDA normalisé a diminué, passant de 4.8x pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2020 à 4.4x pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2021. Nous maintenons notre engagement vers un désendettement autour de 2x et nous donnerons la priorité au remboursement de la dette pour atteindre cet objectif.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs de nos capitaux propres au 30 juin 2021 s'élevaient à 68 596 millions d'USD, par rapport à 68 024 millions d'USD au 31 décembre 2020. La hausse nette des capitaux propres est liée au bénéfice attribuable aux porteurs de capitaux propres, partiellement atténué par le paiement de dividendes et des pertes de change résultant de la conversion d'activités à l'étranger essentiellement dues à l'effet combiné de l'affaiblissement des taux de change à la clôture du sol péruvien, du peso colombien et de l'euro, et du renforcement du rand sud-africain et du real brésilien, ce qui a donné lieu à un ajustement des taux de change de 1 347 millions d'USD au 30 juin 2021 (diminution des capitaux propres).

Des informations détaillées sur les emprunts portant intérêts, les programmes de remboursement et le risque de liquidités sont fournies à l'Annexe 18 *Emprunts portant intérêts* et à l'Annexe 20 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Au 30 juin 2021, la note de crédit attribuée à la société par Standard & Poor's était BBB+ pour les obligations à long terme et A-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective négative, et la note de crédit attribuée à la société par Moody's Investors Service était Baa1 pour les obligations à long terme et P-2 pour les obligations à court terme, avec une perspective stable.

Risques et incertitudes

Sous l'entente explicite que la liste des risques énumérés ci-dessous n'est pas exhaustive, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels AB InBev est confrontée sont décrits ci-après. Des risques additionnels dont AB InBev n'a actuellement pas connaissance peuvent exister. En outre, il peut y avoir certains risques qu'AB InBev estime être non significatifs aujourd'hui, mais qui pourraient s'avérer in-fine avoir un effet préjudiciable. De plus, si et dans la mesure où un des risques décrits ci-dessous se réalise, il peut se réaliser en combinaison avec d'autres risques, ce qui augmenterait l'effet préjudiciable de ces risques. L'ordre dans lequel les facteurs de risques sont présentés ci-dessous n'est pas indicatif de la probabilité de leur survenance ou de l'ampleur de leurs conséquences financières.

Les activités, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation d'AB InBev ont été et pourraient continuer à être affectés négativement par la pandémie de COVID-19. AB InBev a connu des perturbations dans sa capacité à exploiter ses installations de production dans certains pays, et à l'avenir, elle pourrait connaître d'autres perturbations dans sa capacité à exploiter ses installations de production ou ses activités de distribution en raison de restrictions réglementaires, de protocoles de sécurité, d'exigences de distanciation sociale et de mesures sanitaires renforcées. Toute interruption prolongée des activités d'AB InBev ou des activités de ses partenaires commerciaux, de son réseau de distribution ou de sa chaîne d'approvisionnement, ou toute pénurie importante et continue de matières premières ou d'autres fournitures pourrait avoir un impact sur la capacité d'AB InBev à fabriquer, produire, distribuer ou vendre ses produits ou pourrait entraîner une augmentation de ses coûts de production et de distribution. Les ventes des produits d'AB InBev dans le circuit de distribution sur site ont été considérablement affectées par la mise en œuvre de mesures de distanciation sociale et de confinement sur la plupart de ses marchés, y compris la fermeture de bars, clubs et restaurants et les restrictions sur les événements sportifs, les festivals de musique et autres événements similaires. Si la pandémie COVID-19 s'intensifie et s'étend géographiquement, ses effets négatifs sur les ventes d'AB InBev pourraient se prolonger et s'aggraver. La détérioration des conditions économiques et politiques dans de nombreux marchés importants d'AB InBev touchés par la pandémie COVID-19, comme la hausse du chômage, la diminution du revenu disponible, la baisse de la confiance des consommateurs ou les ralentissements ou récessions économiques, pourrait entraîner une nouvelle baisse de la demande pour ses produits. En outre, les répercussions économiques et les préoccupations sanitaires actuelles liées à la pandémie COVID-19 pourraient continuer à affecter le comportement des consommateurs, les niveaux de dépenses et les préférences de consommation. L'impact de la pandémie COVID-19 sur la situation économique mondiale a eu et pourrait continuer à avoir des répercussions sur le bon fonctionnement des marchés financiers et des capitaux, ainsi que sur les taux de change, les prix des matières premières et de l'énergie et les taux d'intérêt. La poursuite ou l'aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité des marchés observés dans un passé récent pourrait avoir un effet négatif sur la capacité d'AB InBev à accéder à des capitaux ou à des emprunts, ou sur les coûts de ces derniers, sur son activité, ses liquidités, son ratio dette nette/EBITDA, ses notations de crédit, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Le respect des mesures gouvernementales imposées en réaction à la COVID-19 a entraîné et pourrait continuer à entraîner des coûts supplémentaires, et toute incapacité à respecter ces mesures peut soumettre AB InBev à des restrictions de ses activités commerciales, des amendes et d'autres pénalités, qui peuvent toutes avoir un effet négatif sur son activité. En outre, les réponses à la pandémie de COVID-19 peuvent entraîner des changements à court et à long terme des politiques fiscales dans les juridictions concernées, y compris des augmentations des taux d'imposition.

Tous les effets négatifs de la pandémie COVID-19 (ou toute autre propagation ou résurgence future de la COVID-19 suite à l'assouplissement des mesures actuelles de distanciation sociale et de confinement), y compris ceux décrits ci-dessus, seuls ou en combinaison avec d'autres, peuvent avoir un effet négatif important sur les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de AB InBev.

AB InBev est exposée au risque d'une récession mondiale ou d'une récession dans un ou plusieurs de ses principaux marchés, à la volatilité des marchés de capitaux et de crédits, et à une crise économique ou financière (y compris à la suite de la pandémie de COVID-19), ou autre. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de la consommation ou des prix de vente des produits d'AB InBev, ce qui pourrait se traduire par une baisse des recettes et des bénéfices. La situation financière et les résultats d'exploitation d'AB InBev, ainsi que ses perspectives d'avenir, seraient probablement entravés par un ralentissement économique sur l'un de ses principaux marchés. La consommation de bière dans de nombreux pays dans lesquels opère AB InBev est étroitement liée aux conditions économiques générales et aux variations du pouvoir d'achat. Une poursuite ou une aggravation des niveaux de perturbation et de volatilité de marché observés récemment pourrait avoir un effet préjudiciable sur la capacité d'AB InBev d'accéder à des capitaux, ses activités, résultats d'opérations, situation financière ainsi que sur le cours de ses actions et de ses certificats américains représentatifs d'actions (ADS).

Les résultats d'exploitation d'AB InBev sont soumis aux fluctuations des taux de change. Toute variation des taux de change entre les monnaies fonctionnelles des sociétés d'exploitation d'AB InBev et le dollar américain aura une incidence sur son compte de résultat consolidé et son bilan lorsque les résultats de ces sociétés d'exploitation seront convertis en dollar américain pour l'établissement des comptes étant donné que les risques de conversion ne sont pas couverts. Par ailleurs, il ne peut y avoir aucune assurance que les politiques en place pour gérer les prix des matières premières et les risques de change liés aux transactions dans le but de protéger l'exposition d'AB InBev à ceux-ci seront en mesure de couvrir efficacement les effets d'une telle exposition au change des devises, spécialement sur le long terme. En outre, les instruments financiers utilisés dans le but d'atténuer le risque de change et tous les autres efforts réalisés pour mieux faire correspondre les passifs d'AB InBev en devises à ses flux de trésorerie pourraient entraîner une augmentation des coûts.

Tout changement quant à la disponibilité ou au prix des matières premières, des marchandises, de l'énergie et de l'eau, y compris suite à des augmentations inattendues des droits douaniers sur ces matières premières et marchandises, comme l'aluminium, pourrait avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels d'AB InBev dans la mesure où AB InBev ne réussit pas à gérer adéquatement les risques inhérents à une telle volatilité, y compris si les arrangements de couverture et autres dérivés conclus par AB InBev ne couvrent pas effectivement ou totalement les changements dans les prix des marchandises.

AB InBev peut ne pas être en mesure d'obtenir le financement nécessaire à ses futurs besoins en capitaux ou en refinancement et pourrait faire face à des risques financiers en raison de son niveau d'endettement et de conditions de marché incertaines. AB InBev pourrait être obligée à lever des fonds supplémentaires pour ses besoins futurs en capitaux ou de refinancer sa dette actuelle soit par un financement public ou privé, soit par des relations stratégiques ou autres accords et il ne peut y avoir aucune

assurance que le financement, si nécessaire, puisse être disponible à des conditions intéressantes. AB InBev s'est fortement endettée en concluant une facilité de crédit senior (senior credit facility) et en accédant aux marchés obligataires de temps à autre en fonction de ses besoins financiers, notamment suite à l'acquisition de SAB. La partie du bilan consolidé d'AB InBev représentée par de la dette restera significativement plus élevée par rapport à sa position historique. Le niveau de dette plus élevé d'AB InBev pourrait avoir des conséquences significatives pour AB InBev, y compris (i) augmenter sa vulnérabilité face aux difficultés économiques générales et à l'environnement économique du secteur, (ii) limiter sa flexibilité dans la planification ou la réaction aux évolutions des activités et du secteur dans lequel AB InBev opère, (iii) altérer sa capacité à obtenir des financements supplémentaires dans le futur et limiter sa capacité à financer son besoin en fonds de roulement et ses dépenses en capital futurs, limiter sa capacité à entreprendre dans le futur des acquisitions ou des développements d'activités ou compromettre sa capacité à optimiser la réalisation de ses actifs et à concrétiser pleinement ses opportunités, (iv) obliger AB InBev à augmenter son capital (éventuellement dans le cadre de conditions de marché défavorables) et (v) résulter pour AB InBev en un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents moins endettés. La capacité d'AB InBev à rembourser et à renégocier sa dette en cours sera tributaire de l'état du marché. Des conditions défavorables, en ce compris l'importante volatilité des prix, la dislocation et l'interruption de liquidité dans les marchés de crédit au niveau mondial ces dernières années, ainsi que la pression à la baisse sur la capacité de crédit de certains émetteurs sans tenir compte de leur force financière sous-jacente, pourraient augmenter les coûts au-delà de ce qui est actuellement budgété. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie d'AB InBev et/ou ses résultats d'exploitation. En plus, AB InBev pourrait limiter le montant des dividendes qu'elle distribuera en raison de son niveau d'endettement et de sa stratégie visant à donner priorité à la réduction de son endettement afin d'atteindre un ratio optimal dette nette / EBITDA normalisé d'environ 2x.

En plus, une révision à la baisse du crédit rating d'AB InBev pourrait avoir un effet préjudiciable significatif sur l'aptitude d'AB InBev à financer ses activités courantes ou à refinancer son endettement existant. En outre, dans l'hypothèse où AB InBev échouerait à refinancer tout ou une partie de ses obligations financières à leur échéance ou échouerait à mobiliser des capitaux propres supplémentaires ou des financements par endettement ou, en cas de nécessité, à réaliser des produits par des ventes d'actifs, cela aurait un effet significatif défavorable sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les résultats d'AB InBev pourraient être négativement affectés par l'augmentation des taux d'intérêt. Bien qu'AB InBev conclut des conventions de swap de taux d'intérêt pour gérer son taux d'intérêt et également des conventions des swaps de taux d'intérêt et de change pour gérer à la fois son risque de change et son risque de taux sur les passifs financiers soumis à intérêt, il ne peut y avoir aucune assurance que ces instruments soient efficaces dans la réduction des risques inhérents à l'exposition d'AB InBev aux variations de taux d'intérêt.

Certaines opérations d'AB InBev dépendent de réseaux de distribution efficaces pour livrer ses produits aux consommateurs, et les distributeurs jouent un rôle important dans la distribution d'une proportion significative de bière et d'autres boissons. En général, les distributeurs achètent les produits d'AB InBev à AB InBev et les revendent ensuite soit à d'autres distributeurs soit à des points de vente. Ces distributeurs sont soit contrôlés par l'État, soit des distributeurs en gros privés mais indépendants pour la distribution des produits d'AB InBev, et rien ne garantit que ces distributeurs ne donneront pas la priorité aux concurrents d'AB InBev. En outre, toute incapacité d'AB InBev à remplacer des distributeurs improductifs ou inefficaces, qui pourraient se livrer à des pratiques qui nuisent à la réputation d'AB InBev alors que les consommateurs se tournent vers AB InBev pour la qualité et la disponibilité de ses produits, ou toute limitation imposée à AB InBev relative à l'achat ou à la prise de participation dans des distributeurs ou des grossistes suite à des restrictions contractuelles, des changements de régulation ou de législation, ou d'interprétation de la législation par des régulateurs ou des tribunaux pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels et la santé financière d'AB InBev.

La poursuite de la concentration des détaillants dans les marchés sur lesquels AB InBev est active pourrait se traduire par une baisse de rentabilité pour l'industrie de la bière dans son ensemble et, indirectement, affecter négativement les résultats financiers d'AB InBev.

Une partie du portefeuille global de la société consiste en des associés dans des marchés nouveaux ou en voie de développement, y compris des investissements dans des marchés où la société pourrait avoir un degré de contrôle moins important sur ses activités. La société fait face à plusieurs défis inhérents à ces différents intérêts commerciaux culturellement et géographiquement divers. Bien que la société travaille avec ses associés en vue de la mise en œuvre de procédés et de contrôles adéquats, la société est également confrontée à des risques et incertitudes supplémentaires concernant ces investissements minoritaires car la société pourrait dépendre de systèmes, de contrôles et de personnel qui ne sont pas soumis au contrôle de la société, tel que le risque que les associés de la société puissent enfreindre les lois et réglementations applicables, ce qui pourrait impacter de manière négative les activités, la réputation, les résultats d'exploitation et la situation financière de la société.

AB InBev compte sur des tiers importants, notamment des fournisseurs-clés, pour son approvisionnement en diverses matières premières destinées à la production de sa bière, ses boissons alcoolisées et non-alcoolisées, ainsi que pour le conditionnement. La dénonciation ou une modification significative des accords conclus avec certains fournisseurs, ou le non-respect par un fournisseur important de ses obligations contractuelles, pourraient avoir de graves retombées sur la production, la distribution et la vente de bière, de boissons alcoolisées et non-alcoolisées et donc avoir un effet préjudiciable sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la santé financière d'AB InBev. Certaines filiales d'AB InBev peuvent acheter presque l'entièreté de leur conditionnement clé auprès de fournisseurs uniques en vertu de contrats pluriannuels. La perte ou la discontinuité temporaire de livraison de l'un de ces fournisseurs sans délai suffisant pour développer une source alternative pourrait contraindre AB InBev à augmenter ses dépenses relatives à ces livraisons dans le futur. En outre, un nombre de marques importantes sont à la fois données en licence à des brasseurs tiers ou utilisées par des sociétés sur lesquelles AB InBev ne dispose d'aucun contrôle. Quand bien même AB InBev vérifie la qualité du brassage afin de maintenir ses standards élevés, si l'une de ces marques importantes ou co-entreprises, sociétés dans lesquelles AB InBev ne détient aucune participation de contrôle et/ou si certains détenteurs de la licence de AB InBev sont victimes de publicité négative, cela pourrait résulter en un effet préjudiciable significatif sur les activités, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

La taille d'AB InBev, les limitations contractuelles qui lui sont applicables et sa position dans les marchés dans lesquels elle opère, peuvent réduire sa capacité à mener à bien de nouvelles acquisitions et intégrations d'entreprises. AB InBev ne peut effectuer de nouvelles transactions que si elle peut identifier des candidats adéquats et si elle peut atteindre un accord avec

ceux-ci. La taille d'AB InBev et sa position dans les marchés dans lesquels elle opère peuvent rendre plus difficile l'identification de candidats adéquats, y compris parce qu'il peut devenir plus difficile pour AB InBev d'obtenir les autorisations réglementaires pour des transactions futures. Si des opportunités valables devaient se présenter, AB InBev peut tenter d'acquérir ou d'investir dans d'autres entreprises ; toutefois, toute acquisition future peut poser des risques réglementaires, de droit de la concurrence ou de tout autre ordre.

La capacité des filiales d'AB InBev à remonter de la trésorerie peut être soumise à diverses conditions et limitations. L'incapacité d'obtenir des flux de trésorerie suffisants de ses filiales nationales et étrangères et de ses sociétés affiliées pourrait impacter négativement la capacité d'AB InBev à payer des dividendes et avoir par ailleurs un impact négatif sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Une incapacité à réduire les coûts pourrait affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, l'accord sur les questions fiscales (the *Tax Matters Agreement*) qu'AB InBev a conclu avec Altria Group Inc. impose certaines limites à la capacité du groupe combiné à effectuer certaines réorganisations qu'il pourrait autrement envisager.

L'incapacité d'AB InBev à générer d'importantes économies et d'améliorer ses marges, grâce à des initiatives visant à améliorer son efficacité opérationnelle, pourrait nuire à sa rentabilité et à sa capacité d'atteindre ses objectifs financiers. AB InBev poursuit un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer l'efficacité opérationnelle. Si AB InBev ne parvient pas pour une raison quelconque à réaliser ces mesures et programmes tel que prévu ou à générer les bénéfices attendus de ces mesures et programmes, il y a un risque d'augmentation de coûts associés à ces efforts, de retards dans la réalisation de bénéfices, de perturbation des activités, d'atteinte à la réputation ou une réduction de l'avantage concurrentiel à moyen terme.

Une fraction substantielle des activités d'AB InBev est menée sur les marchés émergents d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les activités et participations d'AB InBev sur ces marchés sont soumises aux risques ordinaires liés aux opérations dans les pays émergents, tels qu'entre autres, l'instabilité ou l'insurrection politique, l'interférence externe, les risques financiers, des changements dans la politique gouvernementale, des changements politiques et économiques, des changements dans les relations entre pays, des actions d'autorités gouvernementales affectant le commerce et les investissements étrangers, des réglementations sur le rapatriement de fonds, l'interprétation et l'application des lois et réglementations locales, la force exécutoire de droits de propriété intellectuelle et de droits contractuels, les conditions de travail et les réglementations du travail au niveau local, le manque d'entretien des infrastructures publiques, la potentielle incertitude politique et économique, l'application de contrôle de change, la nationalisation ou l'expropriation, les lois et politiques d'autonomisation, la corruption dans le milieu des affaires, la criminalité et l'absence de maintien de l'ordre ainsi que les risques financiers incluant le risque de manque de liquidité, l'inflation, la dévaluation, le risque lié à la volatilité des prix, l'échange de devises ou les défauts de paiement du pays. De plus, l'économie des pays émergents est souvent affectée par des changements survenus dans d'autres pays au marché émergent et, en conséquence, des changements défavorables dans des marchés émergents ailleurs dans le monde pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels AB InBev est actif. Ces risques liés aux marchés émergents pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation et sa santé financière. De plus, la portée globale des activités d'AB InBev l'expose aux risques associés à la conduite d'opérations de façon globale, y compris les changements de droits douaniers. Le Bureau du représentant américain au commerce a imposé des droits de douane sur certaines importations aux Etats-Unis en provenance de Chine. Si des droits de douane significatifs ou autres restrictions sont imposées sur les importations en provenance de Chine ou si des mesures commerciales sont prises par la Chine à titre de représailles, les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev pourraient être affectés de façon significative et préjudiciable.

Suite à la catégorisation de l'Argentine comme pays avec un taux d'inflation cumulé sur trois ans supérieur à 100% dans les résultats d'AB InBev pour le troisième trimestre de 2018, le pays est considéré comme une économie hyperinflationniste conformément aux normes IFRS (IAS 29), entraînant le retraitement de certains résultats sous une comptabilité d'hyperinflation. Si la situation économique ou politique en Argentine se détériore d'avantage, les activités d'Amérique Latine Sud peuvent être soumises à des restrictions supplémentaires en vertu des nouvelles réglementations argentines en matière de change des devises, rapatriement d'exportations ou d'expropriation qui pourraient avoir un effet préjudiciable sur la liquidité et les activités d'AB InBev, ainsi que sa capacité à accéder à des fonds d'Argentine.

AB InBev s'appuie sur la réputation de ses marques, son succès dépend donc de sa capacité à conserver et améliorer l'image et la réputation de ses produits actuels et à développer une image et une réputation favorables pour de nouveaux produits. Un événement, ou une série d'événements, qui nuirait de manière significative à la réputation d'une ou plusieurs marques d'AB InBev, pourrait avoir un effet préjudiciable sur la valeur de cette marque et sur le chiffre d'affaires généré par cette marque ou activité. Par ailleurs, toute restriction sur le style de publicité autorisée, les médias et les messages utilisés pourraient contraindre le développement potentiel des marques d'AB InBev et ainsi réduire la valeur de ses marques et des revenus liés.

La concurrence et les préférences changeantes des consommateurs sur ses divers marchés ainsi qu'une augmentation du pouvoir d'achat des acteurs actifs dans les canaux de distribution d'AB InBev, pourraient imposer à AB InBev de réduire ses prix, d'augmenter les dépenses d'investissement, les frais de marketing et autres dépenses, ou pourraient empêcher AB InBev d'augmenter ses prix pour compenser des coûts plus élevés et ainsi imposer à AB InBev de réduire ses marges ou entraîner la perte de parts de marché. Tout point cité ci-dessus pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la santé financière et les résultats opérationnels d'AB InBev. De plus, il existe des risques inhérents à l'innovation et aux nouveaux produits introduits par AB InBev qui pourraient ne pas être couronnés de succès, là où les concurrents pourraient être capables de répondre plus vite à l'émergence de nouvelles tendances, telle que la préférence croissante des consommateurs pour des bières artisanales (craft beers) produites par de petites brasseries. Ces dernières années, de nombreuses industries ont été perturbées par des producteurs et des distributeurs non traditionnels, et dans de nombreux cas, par des concurrents uniquement numériques. L'activité d'AB InBev pourrait être affectée négativement si elle n'est pas en mesure d'anticiper l'évolution de la préférence des consommateurs pour ces plates-formes. Tout ce qui précède pourrait avoir un effet négatif important sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation d'AB InBev.

Labatt, la filiale canadienne d'Ambev, filiale d'AB InBev, et Tilray ont créé une entreprise commune portant non seulement sur la recherche de boissons non alcoolisées contenant du tétrahydrocannabinol (« THC ») et du cannabidiol (« CBD »), tous deux dérivés du cannabis, mais également sur la commercialisation d'une boisson CBD non alcoolisée au Canada uniquement. Cette joint-venture pourrait entraîner des risques juridiques, financiers et de réputation accrus, car les lois et règlements régissant le

cannabis à usage récréatif sont encore en cours d'élaboration, y compris d'une manière qu'AB InBev ne peut pas prévoir. Par exemple, l'implication dans l'industrie légale du cannabis au Canada peut entraîner de nouveaux contrôles réglementaires et de mise en œuvre dans d'autres marchés. Le cannabis reste illégal dans de nombreux marchés au sein desquels AB InBev est actif, et le non-respect de la loi pourrait entraîner d'importants amendes, peines, sanctions administratives, condamnations ou transactions résultant de procédures civiles ou d'accusations pénales. De plus, l'environnement politique et l'engouement populaire pour la légalisation du cannabis a rapidement changé et reste en cours d'évolution.

Si l'un des produits d'AB InBev est défectueux ou qu'il se trouve qu'il contient des agents contaminants, AB InBev peut être confrontée à des rappels de produits ou autres risques engageant sa responsabilité. Quoiqu'AB InBev maintienne certaines assurances « produits » (mais qui ne couvrent pas le rappel de produits), AB InBev peut ne pas être en mesure de faire valoir ses droits en vertu desdites assurances et, en cas de contamination ou de défaut, les montants qu'elle recouvre peuvent ne pas suffire pour compenser les dommages courus, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa réputation, ses perspectives, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Ces dernières années, l'industrie des boissons non alcoolisées et alcoolisées a fait l'objet d'une attention publique et politique. Cette attention résulte des préoccupations en matière de soins de santé liées à l'obésité et à l'usage nocif d'alcool (en ce compris la conduite en état d'ivresse, la consommation d'alcool en cas de grossesse et la consommation d'alcool excessive, abusive et par des mineurs) telles que celles identifiées dans le *Global Status Report on Alcohol and Health* de l'Organisation Mondiale de la Santé. Une contre-publicité relative aux produits d'AB InBev, la publication d'études indiquant un risque important dans l'utilisation de ceux-ci ou des changements dans la perception des consommateurs sur ceux-ci en général pourraient nuire à leur vente et à leur consommation et pourraient nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Des préoccupations au sujet de la consommation nocive d'alcool pourraient inciter des gouvernements à envisager des mesures telles qu'une augmentation des taxes, l'établissement de régimes de prix minimaux pour l'alcool ou d'autres changements au cadre réglementaire régissant le marketing d'AB InBev et autres pratiques commerciales. Par ailleurs, les inquiétudes du public par rapport à la consommation de bière et d'autres boissons alcoolisées et non-alcoolisées et toutes restrictions en résultant pourraient causer une diminution significative de l'acceptation sociale de nos produits et créer une tendance à s'éloigner de leur consommation, ce qui aurait un effet défavorable sur les activités d'AB InBev, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La publicité négative et les campagnes menées par des militants, qu'elles soient justifiées ou non, nous lient, ainsi que notre chaîne d'approvisionnement ou nos partenaires commerciaux, à des questions relatives au lieu de travail et aux droits de l'homme, qu'elles soient réelles ou perçues comme telles, pourraient nuire à notre image et à notre réputation et faire souffrir notre entreprise. Nous avons pris un certain nombre d'engagements pour respecter les droits de l'homme, notamment notre engagement à respecter les principes et les orientations contenus dans les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, par le biais de nos politiques. Les allégations, même si elles sont fausses, selon lesquelles nous ne respecterions pas nos engagements ou le non-respect réel ou perçu par nos fournisseurs ou autres partenaires commerciaux de la réglementation applicable sur le lieu de travail et de la législation du travail en vigueur, y compris la législation sur le travail des enfants, ou leur utilisation abusive ou malveillante, réelle ou perçue, des travailleurs migrants, pourraient nuire à notre réputation générale et à notre image de marque.

Le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales, ou des mesures juridiques, réglementaires ou de marchés prises pour adresser le changement climatique ou d'autres préoccupations environnementales pourraient avoir un effet préjudiciable à long terme sur les activités et les résultats d'exploitation d'AB InBev. [En outre, les comportements sociaux, les préférences des clients et le sentiment des investisseurs sont de plus en plus influencés par des considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise ("ESG"), et par conséquent AB InBev peut être confronté à des pressions de la part de ses actionnaires, des régulateurs, des fournisseurs, des clients ou des consommateurs pour répondre aux préoccupations liées à l'ESG, et peut faire l'objet d'une enquête réglementaire ou d'une action en justice.] De plus, la rarefaction de l'eau ou une eau de qualité médiocre peuvent affecter AB InBev par l'augmentation des coûts de production et des contraintes de capacité qui pourraient avoir comme conséquence un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev. En outre, l'incapacité d'AB InBev de se conformer aux obligations européennes relatives au marché des droits d'émission de gaz à effet de serre peut également avoir un effet préjudiciable sur les activités et résultats opérationnels d'AB InBev.

Les activités d'AB InBev sont soumises à des réglementations environnementales susceptibles de l'exposer à des frais de mise en conformité significatifs et à des procédures judiciaires liées à l'environnement.

AB InBev pourrait se trouver dans l'impossibilité de protéger ses marques et produits actuels et futurs et de défendre ses droits de propriété intellectuelle, dont les marques commerciales, les brevets, les noms de domaine, les secrets commerciaux et le savoir-faire, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière, et en particulier, sur la capacité d'AB InBev à développer ses activités.

AB InBev pourrait encourir des frais importants pour se conformer aux diverses réglementations qui régissent ses activités ou les opérations des tiers sous licence, ou en raison de violations ou de mises en cause de responsabilité en rapport avec ces réglementations, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données adopté dans l'Union Européenne, qui a été intégralement mis en œuvre en mai 2018.

AB InBev est actuellement, et pourrait être à l'avenir, engagée dans le cadre de procédures judiciaires et de plaintes, y compris de procédures collectives (class actions). Des dommages significatifs pourraient en résulter. Compte tenu des incertitudes inhérentes à ces litiges, il est possible qu'AB InBev puisse contracter des dettes à la suite de procédures judiciaires et de plaintes à son encontre (en ce compris celles qu'elle ne considère pas actuellement comme étant raisonnablement possibles), ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou sa situation financière. Les obligations latentes importantes sont présentées dans l'annexe 32 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés de 2020.

AB InBev a conclu un décret de consentement avec le Département américain de la justice au sujet du rapprochement avec SAB, en vertu duquel la filiale d'AB InBev, Anheuser-Busch Companies, LLC, a consenti à ne pas acquérir le contrôle d'un distributeur si cela avait pour conséquence que plus de 10% de son volume annuel soit distribué au travers d'accords de distribution contrôlés par AB InBev aux Etats-Unis. Le Département américain de la justice et le Monitoring Trustee désigné par

lui vérifient le respect par AB InBev de ses obligations découlant de la convention transactionnelle. Si AB InBev manquait, volontairement ou non, à ses obligations résultant du décret de consentement, elle pourrait encourir des amendes monétaires ou d'autres sanctions.

AB InBev peut subir des changements défavorables en termes de régime fiscal (y compris les changements potentiels aux États-Unis, Brésil, Argentine et Colombie), ce qui représente une part importante du coût de la bière facturée aux consommateurs dans de nombreux pays. Toute augmentation des droits d'accises et autres impôts indirects levés sur les produits d'AB InBev a tendance à avoir un effet défavorable sur les revenus ou les marges d'AB InBev en réduisant la consommation générale et en poussant les consommateurs à se tourner vers d'autres catégories de boissons, y compris les produits alcoolisés non enregistrés ou informels. Le fait d'imposer des prix minimum constitue une autre forme de régulation fiscale pouvant affecter la rentabilité d'AB InBev. En outre, AB InBev pourrait être sujette à une imposition accrue de ses activités par des autorités nationales, locales ou étrangères, à des taux d'imposition sur le revenu plus élevés ou à des exigences et réglementations fiscales nouvelles ou modifiées. Par exemple, en réponse à la globalisation et à la numérisation croissantes du commerce et des affaires, l'OCDE travaille sur des propositions de réforme de la fiscalité internationale dans le prolongement de son projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Les propositions s'inscrivent dans une approche à deux piliers : le premier pilier, qui est axé sur la réaffectation de certains bénéfices imposables des pays d'origine des entreprises multinationales vers les marchés où se trouvent les consommateurs ; et le deuxième pilier, qui est axé sur l'établissement d'un taux d'imposition minimal mondial. En juin 2021, les ministres des finances des pays du G7 ont annoncé un accord sur les principes de l'approche à deux piliers. Par la suite, en juillet 2021, le Cadre inclusif OCDE/G20 a annoncé un accord global - soutenu par plus de 100 pays et juridictions - sur les deux piliers, avec une échéance en octobre 2021 pour finaliser le travail technique restant sur l'approche à deux piliers, ainsi qu'un plan pour une mise en œuvre effective en 2023. En outre, en mai 2021, la Commission européenne a publié des propositions visant à mettre en place (entre autres) un système européen commun de fiscalité des entreprises et à soutenir la relance de l'UE suite à la COVID-19, qui restent soumises à discussion par les États membres de l'Union européenne. Des changements de traités fiscaux, l'introduction de nouvelles dispositions légales, la mise à jour de législations existantes, ou des changements aux interprétations réglementaires de la législation existante résultant de ces propositions ou de propositions similaires pourraient générer des impôts additionnels et augmenter la complexité, la charge et le coût du respect des obligations fiscales dans les pays où nous menons nos activités. Une augmentation des accises ou d'autres impôts pourraient avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers d'AB InBev ainsi que sur ses résultats d'exploitation. De plus, la réforme fiscale aux États-Unis signée le 22 décembre 2017 (le *Tax Act*) a apporté des changements majeurs à la législation fiscale. Tandis que le *Tax Act* réduit le taux légal de l'impôt fédéral américain sur les sociétés à 21% et fournit une exemption pour certains dividendes des filiales étrangères détenues à 10%, le *Tax Act* étend la base imposable en introduisant davantage de limites à la déductibilité des intérêts, l'imposition d'une « taxe relative à l'érosion de la base imposable et visant à lutter contre les abus » et l'imposition d'une taxe minimum pour « le revenu global incorporel à faible taux d'imposition », entre autres changements. Alors qu'un certain nombre de réglementations ont été émises par les autorités fiscales aux États-Unis, il existe encore des incertitudes, et de futures orientations peuvent être émises. Il est possible que ces futures orientations, ou des changements dans les dispositions légales envisagées par l'actuelle administration américaine puissent avoir un effet préjudiciable sur les résultats financiers de la société.

Les dispositions légales relatives à la concurrence et au contrôle des concentrations, et toute modification apportée à celles-ci ou tout changement dans leur interprétation et leur mise en œuvre, pourraient affecter les activités d'AB InBev ou les activités de ses filiales. Par exemple, en rapport avec les acquisitions passées d'AB InBev, différentes autorités réglementaires ont imposé (et peuvent imposer) des conditions qu'AB InBev doit respecter. Les conditions de certaines de ces autorisations, approbations et/ou permissions exigeaient notamment la cession des actifs ou des activités de la société à des tiers, des changements dans les opérations de la société, ou d'autres restrictions à la possibilité pour la société de mener ses activités dans certains pays. De telles actions pourraient avoir un effet préjudiciable sur les activités d'AB InBev, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses perspectives. En outre, ces conditions pourraient diminuer substantiellement les synergies et les avantages que la société s'attend à réaliser suite à ces opérations futures.

AB InBev exerce ses activités et commercialise ses produits dans des pays émergents qui, en raison d'instabilité politique et économique, d'un manque de systèmes juridiques bien développés et de milieux d'affaires potentiellement corrompus, présentent plus de risques politiques, économiques et opérationnels. Bien qu'AB InBev s'engage à mener ses activités de façon légale et éthique en conformité avec les exigences légales locales et internationales et les standards applicables à ses activités, il existe un risque que les employés ou représentants des filiales, sociétés liées et associées, joint-ventures, opérations ou autres intérêts commerciaux d'AB InBev prennent des mesures qui violent les lois et réglementations en vigueur interdisant, de façon générale, les versements illicites aux fonctionnaires de gouvernements étrangers dans le but d'obtenir ou de conserver des marchés, en ce compris les législations relatives à la Convention de l'OCDE de 1997 sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (telle que la loi américaine anti-corruption (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique anti-corruption (U.K. Bribery Act).

Bien que les opérations d'AB InBev à Cuba soient quantitativement non significatives, sa réputation commerciale globale pourrait souffrir ou la société pourrait faire face à des contrôles réglementaires supplémentaires en raison du fait que Cuba est la cible de sanctions économiques et commerciales de la part des États-Unis. En outre, en janvier 2021, la précédente administration Trump a désigné Cuba comme un État soutenant le terrorisme. Si les investisseurs décidaient de liquider ou de céder autrement leurs investissements dans des entreprises qui ont des activités d'ampleur diverse à Cuba, le marché et la valeur des titres d'AB InBev pourraient être négativement impactés. De plus, le Titre III de la législation américaine connue comme la « Loi Helms-Burton » autorise des actions en justice pour dommages-intérêts à l'encontre de quiconque impliqué dans des transactions portant sur des propriétés confisquées sans aucune compensation de la part du gouvernement cubain à des personnes qui étaient à l'époque où sont devenus des ressortissants des États-Unis. Bien que cette disposition de la Loi Helms-Burton ait été suspendue par une action présidentielle discrétionnaire depuis sa création en 1996, le 2 mai 2019, la précédente administration Trump a activé le Titre III de la loi Helms-Burton, permettant ainsi aux ressortissants des États-Unis qui détiennent des créances en vertu de la loi Helms-Burton de porter plainte devant un tribunal fédéral américain contre tout trafic de biens confisqués par le gouvernement cubain.

En raison de l'activation du Titre III de la loi Helms-Burton, AB InBev pourrait être exposée à des litiges potentiels aux États-Unis à partir du 2 mai 2019, y compris les réclamations accumulées pendant la suspension antérieure du Titre III de la loi Helms-Burton. Compte tenu de l'activation sans précédent du Titre III de la loi Helms-Burton, il existe une grande incertitude quant à la

manière dont la loi sera interprétée par les tribunaux américains. AB InBev a reçu une notification d'une réclamation prétendant être faite en vertu de la loi Helms-Burton. Il n'est pas clair comment l'activation du Titre III de la loi Helms-Burton affectera l'exposition d'AB InBev aux litiges américains en ce qui concerne cette notification de réclamation.

AB InBev peut ne pas être en mesure de recruter ou de retenir du personnel clé et de le gérer efficacement, ce qui pourrait perturber les activités d'AB InBev et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière d'AB InBev, son bénéfice d'exploitation et sa position concurrentielle.

Par ailleurs, AB InBev pourrait être exposée à des grèves, des conflits et des arrêts de travail ou un ralentissement dans ses activités ou celles de ses fournisseurs, ou une interruption ou une pénurie de matières premières pour n'importe quel autre motif, ce qui pourrait conduire à un impact négatif sur les coûts d'AB InBev, ses gains, sa santé financière, son niveau de production et sa capacité à continuer ses activités. La production d'AB InBev peut également être affectée par des arrêts ou des ralentissements de travail touchant ses fournisseurs, ses distributeurs et fournisseurs au détail et de logistique en raison de différends concernant des conventions collectives du travail en vigueur avec les syndicats, dans le cadre de négociations de nouvelles conventions collectives, en raison de difficultés financières desdits fournisseurs, ou pour toutes autres raisons. Un arrêt de travail ou un ralentissement sur les sites de travail d'AB InBev pourrait interrompre le transport des matières premières provenant de ses fournisseurs ou le transport de produits à ses clients. Ces perturbations pourraient contrarier les relations d'AB InBev avec ses fournisseurs et ses clients et pourraient avoir des effets durables sur son activité même après que les conflits avec sa main d'œuvre aient été résolus, y compris à la suite d'une contre-publicité.

AB InBev fait appel à des systèmes de technologie de l'information pour traiter, transmettre et archiver des informations électroniques. Bien qu'AB InBev prenne plusieurs actions pour empêcher des cyber attaques et réduire au maximum les ruptures potentielles dans le flux d'information, de telles ruptures pourraient avoir un impact sur les activités d'AB InBev. Par exemple, si des tiers ont eu accès aux données confidentielles ou aux informations stratégiques d'AB InBev et se sont appropriés ces informations ou les ont rendues publiques, ceci pourrait nuire à la réputation d'AB InBev ou à l'avantage concurrentiel dont AB InBev bénéficie, ou pourrait exposer AB InBev ou ses clients à un risque de perte ou d'usage abusif d'information. De façon générale, des ruptures technologiques peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les activités, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ou la situation financière d'AB InBev.

Les activités d'AB InBev et ses résultats d'exploitation pourraient être négativement affectés par des catastrophes sociales, techniques, naturelles, physiques ou autres.

Quoiqu'AB InBev ait mis en place des assurances pour couvrir des risques divers, elle recourt également à l'auto-assurance pour la plupart des risques pouvant faire l'objet d'une assurance. Si un sinistre non assuré ou un sinistre dont le montant dépasse le montant couvert devait se produire, cela pourrait nuire aux activités d'AB InBev, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

Si les activités d'AB InBev ne se développent pas comme escompté, des charges de dépréciation du goodwill ou d'autres actifs incorporels pourraient devoir être supportées dans le futur, qui pourraient être significatives et avoir dès lors un effet défavorable significatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière d'AB InBev.

Les actions ordinaires d'AB InBev sont actuellement négociées en euro sur la bourse d'Euronext Brussels, en rands sud-africains sur la Bourse de Johannesburg, en pesos mexicains sur la Bourse du Mexique et ses certificats américains représentatifs d'actions ordinaires (ADS) sont négociés en dollar américain sur le New York Stock Exchange. Les fluctuations dans les taux de change entre l'euro, le rand sud-africain, le peso mexicain et le dollar américain peuvent donner lieu à des différences temporaires entre la valeur des actions ordinaires d'AB InBev qui se négocient dans des devises différentes, et entre ses actions ordinaires et ses ADS, ce qui peut entraîner un volume de négociation élevé par des investisseurs cherchant à tirer profit de telles différences.

Risques provenant d'instruments financiers

La note 29 des états financiers consolidés de 2020 et la note 20 de ces états financiers consolidés intermédiaires non-audités de 2021 sur les *Risques provenant d'instruments financiers* contient des informations détaillées sur l'exposition aux risques financiers de l'entreprise et ses politiques de gestion des risques.

Nouvelle dénomination des indicateurs alternatifs de performance (« IAP »)

À la suite d'un rapport sur l'utilisation des indicateurs alternatifs de performance (à savoir les mesures non-IFRS ou « IAP ») par les émetteurs au sein de l'Union européenne, publié par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) en décembre 2019, la société a requalifié les éléments « non-récurrents » en éléments « non sous-jacents ».

Evénements survenus après la date de clôture

Veuillez vous référer à la Note 24 *Evénements survenus après la date de clôture* de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités pour de plus amples informations.

Déclaration du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Anheuser-Busch InBev NV/SA atteste au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance, (a) les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards sur les états financiers intermédiaires (IAS 34) tels que publiés par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptés par l'Union Européenne, donnent une image correcte et fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, et (b) le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle des informations exigées en vertu de l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Rapport du commissaire



RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ANHEUSER-BUSCH INBEV SA SUR L'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2021

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-jointe, comprenant l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière d'Anheuser-Busch InBev SA et de ses filiales au 30 juin 2021, le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé, l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé pour la période de six mois à cette date, ainsi que les notes explicatives (collectivement dénommés « états financiers consolidés intermédiaires résumés »). L'établissement et la présentation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité". Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-jointe n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Sint-Stevens-Woluwe, le 28 juillet 2021

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

A handwritten signature in black ink that reads 'Koen Hens'.

Koen Hens
Réviseur d'entreprises

Compte de résultats consolidé intermédiaire résumé non-audité

Millions d'USD, excepté bénéfice par action en USD	Annexes	2021	2020
Produits		25 832	21 298
Coûts des ventes		(10 963)	(9 097)
Marge brute		14 869	12 201
Frais de distribution		(2 791)	(2 401)
Frais commerciaux et de marketing		(3 532)	(3 278)
Frais administratifs		(2 247)	(1 578)
Autres produits/(charges) d'exploitation		470	158
Bénéfice d'exploitation avant éléments non sous-jacents		6 768	5 102
Coûts liés au COVID-19	7	(54)	(78)
Restructuration	7	(97)	(60)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	7	14	(154)
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprise	7	(6)	(4)
Coûts liés au programme Zenzele Kabili	7	(73)	-
Dépréciation du goodwill	7	-	(2 500)
Bénéfice d'exploitation		6 551	2 306
Charges financières	8	(2 609)	(4 397)
Produits financiers	8	562	193
Produits/(coûts) financiers nets non sous-jacents	8	(299)	(1 388)
Produits/(coûts) financiers nets		(2 346)	(5 592)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	13	100	33
Bénéfice/(perte) avant impôts		4 305	(3 253)
Impôts sur le résultat	9	(1 231)	(492)
Bénéfice/(perte) des activités poursuivies		3 074	(3 744)
Bénéfice des activités abandonnées (non sous-jacent)	16	-	1 919
Bénéfice des activités abandonnées (sous-jacent)	16	-	136
Bénéfice /(perte) de l'exercice		3 074	(1 688)
Bénéfice/(perte) des activités poursuivies attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		2 458	(3 955)
Participations ne donnant pas le contrôle		616	211
Bénéfice/(perte) de la période attribuable aux :			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		2 458	(1 900)
Participations ne donnant pas le contrôle		616	211
Bénéfice de base par action	17	1.23	(0.95)
Bénéfice dilué par action	17	1.20	(0.95)
Bénéfice de base par action des activités poursuivies	17	1.23	(1.98)
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies	17	1.20	(1.98)
Bénéfice de base par action avant éléments non sous-jacents et activités abandonnées ¹	17	1.46	0.04
Bénéfice dilué par action avant éléments non sous-jacents et activités abandonnées ¹	17	1.43	0.04
Bénéfice sous-jacent par action ¹	17	1.30	0.90

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

¹ Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action avant éléments non sous-jacents et activités abandonnées, ainsi que le bénéfice sous-jacent par action, ne sont pas des indicateurs définis par les normes IFRS. Se référer à la Note 17 *Modifications des capitaux propres et résultat par action* pour de plus amples informations.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité du résultat global

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin

Millions d'USD

	Annexes	2021	2020
Bénéfice/(perte) de l'exercice		3 074	(1 688)
Autres éléments du résultat global: éléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats:			
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	17	(9)	(1)
		(9)	(1)
Autres éléments du résultat global: éléments qui pourraient être reclassés au compte de résultats:			
Ecart de conversion des activités étrangères	17	(1 164)	(15 002)
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures d'investissement net		(91)	687
Couvertures des flux de trésorerie comptabilisées en capitaux propres		463	508
Couvertures des flux de trésorerie comptabilisées en capitaux propres dans le cadre de la vente des activités australiennes	17	-	426
Couvertures des flux de trésorerie reclassés des capitaux propres au compte de résultats		(285)	(169)
		(1 078)	(13 550)
Total autres éléments du résultat global nets d'impôt		(1 087)	(13 551)
Résultat global total		1 987	(15 239)
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres d'AB InBev		1 289	(14 758)
Participations ne donnant pas le contrôle		697	(481)

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité de la situation financière

Millions d'USD	Annexes	30 juin 2021	31 décembre 2020
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	10	26 618	26 419
Goodwill	11	119 166	120 971
Immobilisations incorporelles	12	41 072	41 527
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	13	6 007	6 143
Placements	15	146	137
Actifs d'impôts différés		2 100	2 019
Avantages au personnel		7	6
Impôts sur le résultat à récupérer		818	869
Dérivés	20	43	138
Créances commerciales et autres créances	14	1 996	1 661
Total actifs non-courants		197 973	199 891
Actifs courants			
Placements	15	286	396
Stocks		5 355	4 482
Impôts sur le résultat à récupérer		531	655
Dérivés	20	1 000	827
Créances commerciales et autres créances	14	5 489	4 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	6 790	15 252
Actifs détenus en vue de la vente		50	74
Total actifs courants		19 502	26 519
Total de l'actif		217 475	226 410
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capitaux propres			
Capital souscrit	17	1 736	1 736
Primes d'émission		17 620	17 620
Réserves		17 649	17 798
Résultats reportés		31 591	30 870
Capitaux propres attribuables aux porteurs de titres d'AB InBev		68 596	68 024
Participations ne donnant pas le contrôle		10 965	10 327
Total capitaux propres		79 561	78 351
Dettes non-courantes			
Emprunts portant intérêts	18	89 344	95 478
Avantages au personnel		2 887	2 970
Passifs d'impôts différés		12 530	12 627
Impôts sur le résultat à payer		796	808
Dérivés	20	639	1 759
Dettes commerciales et autres dettes		1 207	1 522
Provisions		438	544
Total dettes non courantes		107 841	115 707
Dettes courantes			
Découverts bancaires	15	46	5
Emprunts portant intérêts	18	1 248	3 081
Impôts sur le résultat à payer		982	1 036
Dérivés	20	4 872	5 046
Dettes commerciales et autres dettes		22 731	22 965
Provisions		193	219
Total dettes courantes		30 072	32 352
Total des capitaux propres et du passif		217 475	226 410

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Etat consolidé intermédiaire résumé non-audité des variations des capitaux propres

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev

Millions d'USD	Annexes	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global	Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} janvier 2020		1 736	17 620	(6 270)	50 104	2 327	(21 279)	31 484	75 722	8 831	84 553
Bénéfice / (perte) de l'exercice		-	-	-	-	-	-	(1 900)	(1 900)	211	(1 688)
Autres éléments du résultat global											
Ecarts de conversion des activités étrangères (gains/(pertes))	17	-	-	-	-	-	(13 583)	-	(13 583)	(732)	(14 315)
Couvertures des flux de trésorerie	17	-	-	-	-	-	300	-	300	39	339
Couvertures des flux de trésorerie et écarts de conversion cumulés reclassés des capitaux propres au compte de résultats dans le cadre de la vente des activités australiennes	17	-	-	-	-	-	426	-	426	-	426
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	17	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Résultat global total		-	-	-	-	-	(12 858)	(1 900)	(14 758)	(481)	(15 239)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	(1 118)	(1 118)	(144)	(1 262)
Actions propres		-	-	1 236	-	-	-	(897)	340	-	340
Paiements fondés sur des actions	19	-	-	-	-	(156)	-	-	(156)	8	(148)
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation		-	-	-	-	-	-	68	68	42	110
Variations de périmètre et autres		-	-	-	-	-	-	(32)	(32)	30	(2)
Au 30 juin 2020		1 736	17 620	(5 034)	50 104	2 171	(34 137)	27 605	60 065	8 282	68 347

Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev

Millions d'USD	Annexes	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Réserves	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Réserves liées aux autres éléments du résultat global	Résultats reportés	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} janvier 2021		1 736	17 620	(4 911)	51 220	2 330	(30 841)	30 870	68 024	10 327	78 351
Bénéfice / (perte) de l'exercice		-	-	-	-	-	-	2 458	2 458	616	3 074
Autres éléments du résultat global											
Ecarts de conversion des activités étrangères (gains/(pertes))	17	-	-	-	-	-	(1 347)	-	(1 347)	92	(1 255)
Couvertures des flux de trésorerie	17	-	-	-	-	-	184	-	184	(7)	177
Réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi	17	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)	(4)	(9)
Résultat global total		-	-	-	-	-	(1 168)	2 458	1 289	697	1 987
Dividendes		-	-	-	-	-	-	(1 139)	(1 139)	(186)	(1 325)
Actions propres		-	-	710	-	-	-	(690)	20	-	20
Paiements fondés sur des actions	19	-	-	-	-	309	-	-	309	12	321
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation		-	-	-	-	-	-	131	131	81	212
Variations de périmètre et autres		-	-	-	-	-	-	(38)	(38)	34	(5)
Au 30 juin 2021		1 736	17 620	(4 201)	51 220	2 639	(32 009)	31 591	68 596	10 965	79 561

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Tableau des flux de trésorerie consolidé intermédiaire résumé non-audité

Millions d'USD	Annexes	2021	2020
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice / (perte) des activités poursuivies		3 074	(3 744)
Amortissements et dépréciations		2 367	2 402
Dépréciation du goodwill	11	-	2 500
Dépréciations créances, stocks et autres actifs		61	237
Dotations aux/ (reprises de) provisions et avantages au personnel		114	186
(Produits)/coûts financiers nets	8	2 346	5 592
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		(49)	(4)
Perte/(bénéfice) lié(e) à la vente de filiales, entreprises associées et actifs détenus en vue de la vente		(3)	4
Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	19	345	(18)
Impôts sur le résultat	9	1 231	492
Autres éléments non décaissé inclus dans le bénéfice		(250)	(194)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	13	(100)	(33)
Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et de l'utilisation des provisions		9 134	7 420
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances		(755)	15
Diminution/(augmentation) des stocks		(894)	(487)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes		322	(2 228)
Contributions aux pensions et utilisation des provisions		(258)	(327)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		7 549	4 393
Intérêts payés		(2 238)	(2 203)
Intérêts reçus		72	172
Dividendes reçus		86	30
Impôts sur le résultat payés		(1 530)	(1 357)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles des activités abandonnées en Australie	16	-	84
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		3 939	1 119
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	10/12	(2 174)	(1 580)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		70	56
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	6	(210)	(204)
Produits de cessions de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	6	7	-
Produits nets de cessions/(acquisitions) d'autres actifs		98	(30)
Produits de la cession des activités australiennes	16	-	10 838
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées en Australie	16	-	(13)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(2 209)	9 067
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Cessions/(acquisitions) de participations ne donnant pas de contrôle	17	(8)	-
Emissions d'emprunts	18	370	14 522
Remboursement d'emprunts	18	(8 369)	(4 328)
Autres produits/(charges) financiers nets autres qu'intérêts		(462)	(457)
Paiements en vertu des contrats de location		(256)	(280)
Dividendes payés		(1 382)	(1 219)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement des activités abandonnées en Australie	16	-	(6)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(10 107)	8 231
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(8 377)	18 416
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice		15 247	7 169
Effet de la variation des taux de change		(126)	(720)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice	15	6 744	24 865

Les notes annexes jointes ci-après font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités

	Annexes
Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité	2
Résumé des principales méthodes comptables	3
Utilisation d'estimations et de jugements	4
Information sectorielle	5
Acquisitions et cessions de filiales	6
Eléments non sous-jacents	7
Charges et produits financiers	8
Impôts sur le résultat	9
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	11
Immobilisations incorporelles	12
Participations dans des entreprises associées	13
Créances commerciales et autres créances	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15
Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	16
Modifications des capitaux propres et résultat par action	17
Emprunts portant intérêts	18
Paiements fondés sur des actions	19
Risques provenant d'instruments financiers	20
Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie	21
Passifs éventuels	22
Parties liées	23
Événements survenus après la date de clôture	24

1. Présentation de l'entreprise

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext: ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec des cotations secondaires à la Bourse du Mexique (MEXBOL: ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE: ANH) et une cotation d'American Depositary Receipts à la Bourse de New York (NYSE: BUD). Notre Rêve est de rassembler les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois®; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden®, Leffe® et Michelob Ultra®; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin®, et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la Brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 164 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. Les produits réalisés par AB InBev en 2020 s'élevaient à 46.9 milliards d'USD (hors coentreprises et entreprises associées).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités de l'entreprise pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "AB InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées, des activités conjointes et coentreprises. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 et 2020 ne sont pas audités; cependant, selon l'entreprise, les états intermédiaires incluent les ajustements normalement récurrents, nécessaires pour obtenir des états représentatifs pour la période intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités ont été approuvés pour la publication par le conseil d'administration du 28 juillet 2021.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la Norme Internationale d'Information Financière (IFRS) IAS 34 *Information Financière Intermédiaire* publiée par le conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. AB InBev n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore entrées en vigueur en 2021 et n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont similaires à celles utilisées pour les états financiers annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

(A) RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations qui sont devenus obligatoires pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2021 n'ont pas été repris dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités en raison de leur caractère non-applicable ou non-significatif pour les états financiers consolidés d'AB InBev.

(B) MONNAIES ETRANGERES

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture en vigueur à la date du bilan. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et de passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

Conversion des résultats et de la situation financière des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs liés à des activités à l'étranger sont convertis en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des activités étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays avec une économie hyperinflationniste, sont convertis en USD au taux proche du taux en vigueur à la date de la transaction. Les éléments constitutifs des capitaux propres sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres au taux de change USD en vigueur à la date de clôture sont prises en autres éléments du résultat global (réserve de conversion).

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En mai 2018, le peso argentin a subi une sévère dévaluation entraînant une inflation cumulée sur trois ans de l'Argentine supérieure à 100%, ce qui impose de passer à un traitement comptable de l'hyperinflation selon la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*. IAS 29 exige que les résultats des activités en Argentine soient présentés comme si l'économie était hyperinflationniste à compter du 1^{er} janvier 2018.

Selon IAS 29, les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique, les capitaux propres et le compte de résultats des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat de la devise locale en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en USD au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période. Par conséquent, le bilan et les résultats nets des filiales opérant dans des économies hyperinflationnistes sont présentés en unité de mesure en cours à la fin de l'exercice.

Par conséquent, l'entreprise a appliqué le traitement comptable de l'hyperinflation pour ses filiales en Argentine pour la première fois dans les états financiers intermédiaires résumés non-audités de septembre 2018 avec effet au 1^{er} janvier 2018. Les exigences d'IAS 29 s'appliquent comme suit :

- Les actifs et passifs non-monétaires évalués au coût historique (par exemple les immobilisations corporelles et incorporelles, le goodwill, etc.) et les capitaux propres des entités en Argentine ont été retraités en appliquant un indice général des prix. Les effets du traitement comptable de l'hyperinflation résultant de l'évolution du pouvoir d'achat général à partir du 1^{er} janvier 2018 sont inclus au compte de résultats dans une rubrique spéciale pour les ajustements monétaires liés à l'hyperinflation dans les éléments financiers (voir aussi Note 8 *Charges et produits financiers*)
- Le compte de résultats est ajusté à la fin de chaque exercice en prenant en compte l'évolution de l'indice général des prix. Il est converti au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque période (plutôt qu'au taux moyen de la période comme c'est le cas des économies non hyperinflationnistes), retraitant ainsi le compte de résultat de la période tant pour l'indice d'inflation que pour la conversion en devise.

Les résultats de 2021, retraités en fonction du pouvoir d'achat, ont été convertis au taux de change de clôture de juin 2021 de 95.730147 pesos argentins par dollar US (les résultats au 30 juin 2020 ont été convertis à un taux de 70.454990 pesos argentins par dollar US).

Taux de change

Les principaux taux de change qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers sont:

1 USD est égal à:	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021	30 juin 2020
Peso argentin	95.730147	84.143520	-	-
Réal brésilien	5.002217	5.196694	5.404575	4.683731
Dollar canadien	1.238808	1.273981	1.245300	1.362592
Peso colombien	3 756.55	3 438.52	3 630.50	3 581.62
Yuan chinois	6.457580	6.537798	6.471074	7.052919
Euro	0.841468	0.814930	0.827754	0.906152
Peso mexicain	19.802508	19.948838	20.275664	20.397344
Livre sterling	0.722021	0.732646	0.719643	0.791317
Nuevo sol péruvien	3.928495	3.621009	3.708425	3.377006
Won sud-coréen	1 129.49	1 088.02	1 114.07	1 204.98
Rand sud-africain	14.314575	14.686598	14.650513	16.230856

(C) IFRS ÉMIS RÉCEMMENT

Il n'y a pas de nouvelles dispositions des normes IFRS pas encore d'application et qui ont été appliquées anticipativement pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités.

4. Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, requiert du management le recours à des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants comptabilisés en matière d'actif, de passif, de produits et de charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs admis comme étant raisonnables dans les circonstances. Ceci constitue la base pour enregistrer la valeur comptable des actifs et passifs lorsqu'aucune autre source ne permet de donner une valeur explicite. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

Ces estimations et ces hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont enregistrées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou, si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures, dans la période de révision et les périodes futures.

Bien que chacun de ses principes comptables significatifs reflète des jugements, des estimations et des hypothèses, AB InBev est d'avis que les principes comptables suivant reflètent les jugements, estimations et hypothèses les plus importants pour ses opérations et la compréhension de ses résultats: regroupements d'entreprises, immobilisations incorporelles, goodwill, perte de valeur, provisions, paiements fondés sur des actions, avantages au personnel et comptabilisation d'impôts exigibles et différés.

Les justes valeurs d'immobilisations incorporelles identifiables acquises sont basées sur une évaluation de flux de trésorerie futurs. Les analyses de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont réalisées tous les ans ou dès qu'un événement déclencheur survient, et ce dans le but de déterminer si la valeur comptable ne dépasse pas la valeur recouvrable. Ces évaluations se basent sur des estimations de flux futurs de trésorerie.

L'entreprise utilise son jugement pour sélectionner un panel de méthodes, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation d'options, et fait des hypothèses se basant sur les conditions de marché existantes aux dates de clôture afin d'estimer la juste valeur de ses instruments financiers.

Les hypothèses actuarielles sont établies afin d'anticiper des événements futurs et sont utilisées dans le calcul des charges et dettes de régimes de retraite et autres régimes d'avantages à long terme pour les employés. Ces facteurs incluent des hypothèses portant sur le taux d'intérêt, sur l'augmentation des coûts de soins de santé, sur l'augmentation future des avantages, sur la rotation du personnel et sur l'espérance de vie.

L'entreprise est soumise à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement important intervient pour déterminer la provision pour impôt sur le résultat au plan mondial. Il existe certaines transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt final est incertaine. Certaines filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et enquêtes locales généralement en lien avec les exercices d'imposition antérieurs. A la date de clôture, des investigations et des négociations avec les autorités fiscales locales sont en cours dans différentes juridictions et, de par leur nature, pourraient prendre un certain temps avant d'être conclues. Des hypothèses de résolution favorable de ces affaires est prise en compte lors de l'évaluation du montant des provisions fiscales devant être reconnues dans les états financiers. Une estimation des intérêts de retard et pénalités sur les dettes fiscales est également prise en compte. Lorsque la résolution de ces affaires aboutit à un résultat différent du montant initialement comptabilisé, l'impact est enregistré dans les actifs et passifs d'impôts courants et différés au cours de la période de résolution.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont présentés plus en détail dans les notes annexes ci-après.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non-audités, les jugements significatifs effectués par le management afin d'appliquer les principes comptables de l'entreprise et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont principalement liés à la prise en compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les résultats de l'entreprise comme discuté ci-dessous.

(A) IMPACT DE LA PANDEMIE DE COVID-19

Le management a pris en compte l'impact du COVID-19 et la conjoncture économique actuelle dans les bases de préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés. L'entreprise continue de gérer adéquatement ses liquidités et ses ressources en capital (voir Note 15 *Trésorerie et équivalents de trésorerie*, Note 18 *Emprunts portant intérêts* et Note 20 *Risques provenant d'instruments financiers*). Ainsi, le management a conclu que l'entreprise était en mesure de poursuivre ses activités.

Coûts liés au COVID-19

Comme l'exige la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*, l'entreprise a évalué l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur ses résultats pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, et a comptabilisé (54) m USD de coûts dans les éléments non sous-jacents en raison de la pandémie. Ces dépenses comprennent principalement les coûts liés à l'équipement de protection individuelle des employés de l'entreprise, les dons de charité et d'autres coûts encourus en conséquence directe de la pandémie de COVID-19. Voir la Note 7 *Éléments non sous-jacents*.

5. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par secteurs géographiques, en conformité avec l'information disponible et régulièrement évaluée par le principal décideur opérationnel. Les activités d'AB InBev s'opèrent sur six zones distinctes. Le management régional et opérationnel est responsable de la gestion de la performance, des risques sous-jacents et de l'efficacité des opérations. En interne, le management d'AB InBev emploie des indicateurs de performance tels que le bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé) et l'EBITDA normalisé comme mesure de performance des secteurs afin de prendre des décisions concernant l'allocation des ressources. La structure de gestion comprend cinq régions: Amérique du Nord, Amériques du centre, Amérique du Sud, EMEA et Asie-Pacifique. En plus de ces cinq régions géographiques, l'entreprise utilise un sixième segment, Exportations Globales et Sociétés Holding, aux fins de reporting de toutes les informations financières.

Le 1^{er} juin 2020, AB InBev a cédé CUB, sa filiale en Australie, à Asahi (voir la Note 16 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*). Étant donné que les résultats des activités australiennes représentaient un secteur d'activité principal distinct, ils ont été comptabilisés comme des activités abandonnées (« bénéfice des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020.

Tous les chiffres dans le tableau ci-dessous sont présentés en millions d'USD, excepté pour les volumes (millions d'hl) et pour la marge EBITDA normalisée (en %).

	Amérique du Nord		Amériques du Centre		Amérique du Sud		EMEA		Asie-Pacifique		Exportations Globales et Sociétés Holding		AB InBev consolidé	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Volume	53	52	68	52	72	63	41	34	46	39	-	-	280	240
Produits	8 040	7 536	5 893	4 246	4 146	3 613	3 763	3 007	3 500	2 609	491	287	25 832	21 298
EBITDA Normalisé	3 014	2 986	2 824	2 021	1 447	1 146	1 060	713	1 242	783	(473)	(287)	9 114	7 363
Marge EBITDA normalisé en %	37.5%	39.6%	47.9%	47.6%	34.9%	31.7%	28.2%	23.7%	35.5%	30.0%	-	-	35.3%	34.6%
Amortissements et dépréciations	(389)	(407)	(558)	(486)	(359)	(410)	(497)	(470)	(360)	(311)	(183)	(175)	(2 346)	(2 261)
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	2 625	2 579	2 266	1 535	1 088	736	563	243	882	472	(656)	(462)	6 768	5 102
Éléments non sous-jacents	(13)	(83)	(59)	(51)	(23)	(17)	(102)	(2 587)	(22)	(10)	2	(47)	(217)	(2 796)
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	2 612	2 496	2 207	1 484	1 065	719	461	(2 344)	860	462	(654)	(509)	6 551	2 306
Produits/(coûts) financiers nets													(2 346)	(5 592)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises													100	33
Impôts sur le résultat													(1 231)	(492)
Bénéfice des activités poursuivies													3 074	(3 744)
Bénéfice des activités abandonnées													-	2 055
Bénéfice/(perte) de l'exercice													3 074	(1 688)
Actifs sectoriels (non-courants)	63 736	63 322	69 312	67 989	13 318	10 807	36 025	32 477	13 634	12 751	1 948	1 886	197 973	189 233
Dépenses brutes d'investissement	(357)	(225)	(456)	(350)	(460)	(387)	(402)	(301)	(265)	(191)	(235)	(126)	(2 174)	(1 580)

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2021, les produits nets de l'activité brassicole s'élèvent à 23 669m d'USD (30 juin 2020: 19 510m d'USD) et les produits nets des autres activités (boissons non alcoolisées et autres activités) s'élèvent à 2 163m d'USD (30 juin 2020: 1 788m d'USD). De plus, pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2021, les produits nets des activités de l'entreprise aux Etats-Unis s'élèvent à 7 071m d'USD (30 juin 2020: 6 675m d'USD) et les produits nets des activités de l'entreprise au Brésil s'élèvent à 2 858m d'USD (30 juin 2020: 2 641m d'USD).

6. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur l'état de la situation financière et des flux de trésorerie d'AB InBev pour les périodes de six mois se terminant le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020:

Millions d'USD	2021 Acquisitions	2020 Acquisitions	2021 Cessions	2020 Cessions
Actifs non-courants				
Immobilisations corporelles	-	3	(5)	-
Immobilisations incorporelles	-	14	-	-
Actifs courants				
Stocks	-	5	(7)	-
Créances commerciales et autres créances	-	3	(6)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	(5)	-
Dettes non-courantes				
Emprunts portant intérêts	-	(1)	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	(24)	-	-
Dettes courantes				
Emprunts portant intérêts	-	(1)	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	(5)	10	-
Actifs et passifs nets identifiables	-	(6)	(13)	-
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Goodwill sur les acquisitions et goodwill cédé	-	73	-	-
Perte/(gain) sur cessions	-	-	1	-
Contreparties à (payer)/recevoir	-	(8)	-	-
Trésorerie nette payée/(reçue) relative à des acquisitions/(cessions) des exercices précédents	210	145	-	-
Contreparties payées/(reçues)	210	204	(12)	-
Trésorerie (acquise)/cédée	-	-	5	-
Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)	210	204	(7)	-

Le 1^{er} juin 2020, AB InBev a finalisé la cession de CUB à Asahi – Voir Note 16 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

En 2021 et 2020, l'entreprise a entrepris une série d'acquisitions et de cessions n'ayant pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de l'entreprise.

7. Éléments non sous-jacents

IAS 1 *Présentation des états financiers* requiert que les éléments significatifs de produits et de charges soient présentés séparément. Les éléments non sous-jacents sont des éléments qui, selon le jugement de la direction, doivent être présentés en vertu de leur taille ou de leur incidence afin que l'utilisateur obtienne une bonne compréhension de l'information financière. L'entreprise estime que ces éléments sont importants et, par conséquent, les a exclus de la mesure de la performance du secteur auxquels ils appartiennent tel que mentionné à la Note 5 *Information sectorielle*.

Les éléments non sous-jacents inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Millions d'USD	2021	2020
Coûts liés au COVID-19	(54)	(78)
Restructuration	(97)	(60)
Cession d'activités et vente d'actifs (pertes de valeur incluses)	14	(154)
Coûts des acquisitions encourus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(6)	(4)
Coûts liés au programme Zenzele Kabili	(73)	-
Dépréciation du goodwill	-	(2 500)
Impact sur le résultat d'exploitation	(217)	(2 796)
Gain sur la cession de l'Australie (activités abandonnées)	-	1 919
Produits/(coûts) financiers nets non sous-jacents	(299)	(1 388)
Impôts non sous-jacents	42	107
Éléments non sous-jacents attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	7	46
Impact net sur le résultat	(466)	(2 112)

Les coûts liés au COVID-19 s'élèvent à (54)m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 (30 juin 2020: (78)m d'USD). Ces dépenses comprennent principalement les coûts liés aux équipements de protection individuelle pour les employés de l'entreprise, les dons de charité et d'autres coûts encourus en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.

Les charges non sous-jacentes de restructuration pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 s'élèvent à (97)m d'USD (30 juin 2020: (60)m d'USD). Ces charges sont principalement liées au réalignement des structures. Ces changements visent à éliminer les chevauchements d'organisations ou double emploi dans les processus en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Ces dépenses ponctuelles visent à réduire la base de coûts de l'entreprise ainsi qu'à mettre davantage l'accent sur les activités principales d'AB InBev, à rendre plus rapide le processus décisionnel et à améliorer l'efficacité, le service et la qualité.

Les cessions d'activités et ventes d'actifs atteignent 14m d'USD pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2021 et comprennent principalement des gains nets réalisés dans le cadre de cessions effectuées durant le premier semestre 2021. Les cessions d'activités et ventes d'actifs atteignaient (154)m d'USD pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2020 et étaient principalement liées à des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles classées en actifs détenus en vue de la vente au 30 juin 2020 et autres actifs incorporels.

En mai 2021, l'entreprise a mis en place un nouveau programme d'émancipation économique à large échelle des Noirs (« B-BBEE ») (baptisé « programme Zenzele Kabili ») et a comptabilisé (73) m d'USD en éléments non sous-jacents représentant principalement le coût IFRS 2 lié à l'attribution d'actions aux revendeurs et collaborateurs SAB répondant aux conditions et participant au programme Zenzele Kabili. Pour plus de détails, voir la Note 17 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*.

Lors du deuxième trimestre de 2020, l'entreprise a comptabilisé (2 500)m d'USD de dépréciation du goodwill pour ses unités génératrices de trésorerie en Afrique du Sud et dans le reste de l'Afrique (voir Note 11 *Goodwill* pour plus de détails).

Le 1^{er} juin 2020, l'entreprise a finalisé la vente précédemment annoncée de CUB à Asahi résultant en un gain non sous-jacent net de 1 919m d'USD présenté dans les activités abandonnées. Pour plus de détails, voir la Note 16 *Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

L'entreprise a comptabilisé un coût financier non sous-jacent net de (299)m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 (30 juin 2020: un coût financier net de (1 388)m d'USD) - voir Note 8 *Charges et produits financiers*.

Tous les montants ci-dessus sont présentés avant impôts sur le résultat. Les éléments non sous-jacents pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2021 ont eu pour effet de diminuer les impôts sur le résultat de 42m d'USD (30 juin 2020: diminution des impôts sur le résultat de 107m d'USD).

L'impact des participations ne donnant pas le contrôle sur les éléments non sous-jacents s'élève à 7m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 (30 juin 2020: 46m d'USD).

8. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers inclus dans le compte de résultats sont les suivants:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Millions d'USD	2021	2020
Charges d'intérêt	(1 878)	(2 002)
Capitalisation des coûts d'emprunts	3	5
Intérêts nets sur la dette nette pour prestations définies	(37)	(41)
Accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures	(265)	(291)
Pertes nettes sur les instruments de couverture ne faisant pas partie d'une relation de comptabilité de couverture	(297)	(219)
Gains/(pertes) de change nets (nettes des impacts des instruments dérivés de change)	(38)	-
Impôts sur des transactions financières	(31)	(48)
Gains/(pertes) nets liés à la valorisation à la valeur de marché d'instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions	-	(1 724)
Autres charges financières, y compris les frais bancaires	(66)	(77)
Charges financières, hors éléments non sous-jacents	(2 609)	(4 397)
Charges financières non sous-jacentes	(582)	(1 438)
Charges financières	(3 191)	(5 835)
Produits d'intérêts	58	85
Produits d'intérêts nets sur les crédits d'impôts brésiliens	76	13
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	75	30
Gains/(Pertes) de change nets (net(te)s des impacts des instruments dérivés de change)	-	61
Gains liés à la valorisation à la valeur de marché d'instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions	348	-
Autres produits financiers	5	4
Produits financiers, hors éléments non sous-jacents	562	193
Produits financiers non sous-jacents	283	50
Produits financiers	845	243
Produits/(coûts) financiers nets, hors éléments non sous-jacents	(2 047)	(4 204)
Produits/(coûts) financiers nets	(2 346)	(5 592)

Les charges financières, hors éléments non sous-jacents, s'élèvent à 2 047m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 comparé à 4 204m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020. La diminution est principalement due à un gain lié à la valorisation à la valeur du marché de 348 m d'USD en 2021, contre une perte de 1 724m d'USD en 2020, résultant en une variation de 2 072m d'USD.

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, l'accroissement de la valeur temps des charges relatives aux obligations futures inclut principalement les intérêts sur les dettes de location s'élevant à 60m d'USD (30 juin 2020: 54m d'USD), l'impact de la désactualisation de 154 m d'USD (30 juin 2020 : 171m d'USD) et des commissions obligatoires de 33m d'USD (30 juin 2020 : 52 m d'USD).

Les charges d'intérêt sont présentées nettes des impacts des instruments dérivés de taux d'intérêt qui couvrent le risque de taux d'intérêt d'AB InBev.

Les charges et produits financiers non sous-jacents pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 incluent :

- 283m d'USD de gain résultant des ajustements à la valeur de marché des instruments dérivés conclus pour couvrir les actions émises dans le cadre du rapprochement avec Grupo Modelo et les actions restreintes émises dans le cadre du rapprochement avec SAB (30 juin 2020: perte de 1 438m d'USD) ;
- 582m d'USD de perte résultant de la résiliation anticipée de certaines obligations (30 juin 2020 : néant).

Les charges et produits financiers non sous-jacents pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 incluent un gain de 50m d'USD lié à la réévaluation de la contrepartie éventuelle sur les acquisitions des exercices précédents.

Aucun produit d'intérêts en lien avec des actifs financiers dépréciés n'a été comptabilisé.

9. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés dans le compte de résultat s'analysent comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Millions d'USD	2021	2020
Charges d'impôts courants		
Impôt exigible de l'exercice en cours	(1 388)	(807)
(Charges)/produits d'impôts différés	157	315
Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats	(1 231)	(492)

La réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux d'imposition nominal pondéré agrégé peut être résumée comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Millions d'USD	2021	2020
Bénéfice avant impôts	4 305	(3 253)
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	100	33
Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées et des coentreprises	4 205	(3 286)
Ajustements de la base taxable		
Incidants gouvernementaux	(216)	(194)
Instruments dérivés à la valeur de marché non déductibles/(non imposables)	(631)	3 162
Dépréciation du goodwill non déductible	-	2 500
Autres charges non déductibles fiscalement	1 187	1 208
Autres revenus non imposables	(272)	(607)
	4 273	2 783
Taux d'imposition nominal pondéré agrégé	27.2%	27.0%
Impôts au taux d'imposition nominal pondéré agrégé	(1 163)	(751)
Ajustements des charges d'impôts		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	-	117
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur des pertes fiscales des années précédentes	-	6
Réduction de valeur d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	(128)	(61)
(Compléments)/reprises de provisions des exercices précédents	14	34
Déductions des intérêts sur les capitaux propres	191	144
Déductions du goodwill	7	8
Autres déductions fiscales	113	125
Changement des taux d'imposition	(44)	71
Précomptes	(192)	(195)
Autres ajustements d'impôts	(29)	10
	(1 231)	(492)
Taux d'imposition effectif	29.3%	(15.0%)

La charge totale d'impôts sur le résultat pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 s'élève à 1 231m d'USD comparé à 492m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020. Le taux d'imposition effectif est passé de (15.0)% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020 à 29.3% pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021. Le taux d'imposition effectif de 2021 a été impacté positivement par les gains non imposables des instruments dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions et liés à la couverture des actions émises dans le cadre des regroupements avec Grupo Modelo et SAB. Le taux d'imposition effectif de 2020 était négativement impacté par les pertes non-déductibles de ces instruments dérivés et par la dépréciation non-déductible et non monétaire du goodwill.

L'entreprise bénéficie d'exonérations d'impôts sur le revenu et de crédits d'impôts qui devraient se poursuivre à l'avenir. L'entreprise n'a pas de bénéfices significatifs générés dans des juridictions en particulier à faible taux d'imposition.

Le taux d'imposition effectif normalisé pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 est de 27.3% (30 juin 2020: 66.6%). Le taux d'imposition effectif normalisé excluant les gains ou pertes évaluées à la valeur de marché de produits dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 s'élève à 29.5% (30 juin 2020: 22.8%).

Le taux d'imposition effectif normalisé est le taux d'imposition effectif ajusté des éléments non sous-jacents. Le taux d'imposition effectif normalisé n'est pas un indicateur comptable défini par les normes IFRS et ne devrait pas se substituer au taux effectif d'imposition. La méthode de détermination du taux effectif d'imposition normalisé n'est pas standard et la définition du taux d'imposition normalisé retenue par AB InBev pourrait ne pas être comparable à la définition retenue par d'autres entreprises.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues et louées se présentent comme suit:

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Immobilisations corporelles détenues	24 248	24 191
Immobilisations corporelles louées (droits d'utilisation)	2 370	2 228
Total immobilisations corporelles	26 618	26 419

Millions d'USD	30 juin 2021			31 décembre 2020	
	Terrains et constructions	Installations et équipements, mobilier et agencements	En construction	Total	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au terme de l'exercice précédent	12 237	34 976	1 780	48 993	48 757
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	4	4	35	43	(1 644)
Acquisitions	5	594	1 274	1 873	3 188
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	111
Cessions	(19)	(344)	-	(363)	(1 274)
Cessions via la vente de filiales	(2)	(8)	-	(10)	-
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	200	699	(1 031)	(133)	(145)
Solde au terme de l'exercice	12 425	35 921	2 058	50 403	48 993
Amortissements et dépréciations					
Solde au terme de l'exercice précédent	(3 950)	(20 852)	-	(24 802)	(23 242)
Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères	(2)	(21)	-	(23)	625
Amortissements	(192)	(1 488)	-	(1 680)	(3 250)
Cessions	9	307	-	316	1 130
Cessions via la vente de filiales	-	5	-	5	-
Pertes de valeur	(4)	(61)	-	(66)	(145)
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	11	85	-	95	80
Solde au terme de l'exercice	(4 128)	(22 027)	-	(26 155)	(24 802)
Valeur nette comptable					
au 31 décembre 2020	8 287	14 124	1 780	24 191	24 191
au 30 juin 2021	8 297	13 894	2 057	24 248	-

Au 30 juin 2021, la valeur comptable des immobilisations corporelles sujettes à des restrictions de propriété s'élevait à 2m d'USD (31 décembre 2020: 2m d'USD).

Les engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 928m d'USD au 30 juin 2021, contre 528m d'USD au 31 décembre 2020.

Les dépenses d'investissement nettes d'AB InBev dans le tableau des flux de trésorerie s'élèvent à 2 104m d'USD en 2021 contre 1 524m d'USD pour la même période l'an dernier. Environ 42% du montant total des dépenses d'investissement de 2021 a été consacré à l'amélioration des installations de production de l'entreprise, alors que 46% a été consacré à des investissements logistiques et commerciaux et 12% à l'amélioration des capacités administratives et à l'achat de logiciel et matériel informatique.

¹ Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions, à la présentation séparée au bilan d'immobilisations corporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* et au retraitement des actifs non-monnaïres selon le traitement comptable de l'hyperinflation conformément à IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*.

Les immobilisations corporelles louées par l'entreprise (droits d'utilisation) se présentent comme suit:

Millions d'USD	2021		Total
	Terrains et constructions	Installations et équipements, autres	
Valeur comptable nette au 30 Juin	1 784	586	2 370
Dépréciation sur la période de six mois se terminant le 30 juin	(184)	(98)	(282)

Millions d'USD	2020		Total
	Terrains et constructions	Installations et équipements, autres	
Valeur comptable nette au 31 décembre	1 726	502	2 228
Dépréciation sur la période de six mois se terminant le 30 juin	(169)	(75)	(244)

Les acquisitions de droits d'utilisation pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 s'élèvent à 347m d'USD (30 juin 2020: 393m d'USD).

Suite à la cession de biens immobiliers de débit de boissons belges et néerlandais à Cofinimmo en octobre 2007, AB InBev a conclu des contrats de location d'une durée de 27 ans. De plus, l'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, de camions, de bâtiments industriels et bâtiments commerciaux dont la durée des contrats de location est en général comprise entre 5 à 10 ans. Les paiements au titre des contrats de location sont indexés, le cas échéant, chaque année de façon à refléter les loyers du marché. Aucun contrat de location ne comprend de loyers conditionnels.

L'entreprise loue certains biens immobiliers de débit de boissons pour des périodes moyennes comprises entre 6 et 8 ainsi qu'une partie de ses propres biens sous le régime de locations simples.

La charge liée aux locations de courte durée, locations d'actifs de faible valeur et aux paiements variables qui ne sont pas inclus dans la valorisation des contrats de locations n'est pas significatif.

1.1. Goodwill

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Coûts d'acquisition		
Solde au terme de l'exercice précédent	123 702	128 119
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(1 876)	(4 723)
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	185
Transfert vers/(provenant) d'immobilisations incorporelles	58	-
Ajustements monétaires liés à l'hyperinflation	111	120
Balance at end of the period	121 995	123 702
Amortissements et dépréciations		
Solde au terme de l'exercice précédent	(2 731)	(5)
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(98)	(226)
Dépréciations	-	(2 500)
Solde au terme de l'exercice	(2 829)	(2 731)
Valeur nette comptable		
au 31 décembre 2020	120 971	120 971
au 30 juin 2021	119 166	

Le test de dépréciation annuel du goodwill d'AB InBev est effectué au cours du quatrième trimestre de l'année, ou chaque fois qu'un événement déclencheur s'est produit.

Au cours du deuxième trimestre 2020, la société a comptabilisé une charge non monétaire au titre de la dépréciation du goodwill de 2.5 milliards d'USD. La pandémie de COVID-19 a entraîné une forte contraction des ventes au cours du deuxième trimestre de 2020 dans de nombreux pays dans lesquels l'entreprise est présente. La baisse de résultats résultant de la pandémie de COVID-19 a été considérée comme un événement déclencheur de test de dépréciation conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

Le test de dépréciation intermédiaire de 2020 envisageait trois scénarios de reprise des ventes pour les unités génératrices de trésorerie testées : un scénario de référence (que l'entreprise a considéré comme étant le cas le plus probable au moment du test de dépréciation intermédiaire), un scénario le plus favorable et un scénario le plus pessimiste. Sur base des résultats du test de dépréciation intermédiaire, l'entreprise a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était justifiée dans le scénario de référence et dans le scénario le plus favorable. Néanmoins, dans le scénario le plus pessimiste, avec des taux d'actualisation plus élevés pour tenir compte du risque commercial accru, l'entreprise a conclu que les valeurs recouvrables estimées étaient inférieures à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie d'Afrique du Sud et du Reste de l'Afrique. En conséquence, le management a considéré qu'il était prudent, compte tenu des incertitudes, de comptabiliser une charge de dépréciation de 2.5 milliards d'USD en appliquant une probabilité d'occurrence de 30% au scénario le plus pessimiste.

La société n'a comptabilisé aucune dépréciation du goodwill supplémentaire sur la base des résultats de son test de dépréciation annuel effectué au quatrième trimestre 2020.

La valeur comptable du goodwill a été répartie entre les différentes unités génératrices de trésorerie comme suit :

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Etats-Unis	33 610	33 552
Reste de l'Amérique du Nord	2 165	2 105
Mexique	12 538	12 446
Colombie	16 245	17 748
Reste des Amériques du Centre	23 035	24 036
Brésil	3 658	3 521
Reste de l'Amérique du Sud	1 124	1 061
Europe	2 402	2 444
Afrique du sud	11 399	11 110
Reste de l'Afrique	5 160	4 990
Chine	3 332	3 291
Reste de l'Asie-Pacifique	3 910	4 059
Export mondial	589	608
Valeur comptable totale du goodwill	119 166	120 971

12. Immobilisations incorporelles

Millions d'USD	30 juin 2021					31 décembre 2020
	Marques	Droits de livraison et de distribution	Logiciels	Autres	Total	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au terme de l'exercice précédent	39 427	3 031	2 972	455	45 885	46 108
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	(406)	(7)	(37)	2	(448)	(789)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	162
Autres acquisitions et dépenses	-	-	28	184	212	557
Cessions	-	(5)	(3)	(9)	(17)	(142)
Cessions via la vente de filiales	-	-	-	-	-	-
Transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements ¹	-	(71)	71	(32)	(32)	(11)
Solde au terme de l'exercice	39 021	2 948	3 031	600	45 600	45 885
Amortissements et dépréciations						
Solde au terme de l'exercice précédent	(41)	(2 072)	(2 181)	(64)	(4 358)	(3 656)
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	-	5	30	(1)	34	(16)
Amortissements	-	(114)	(187)	(21)	(322)	(715)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	(165)
Cessions	-	4	2	2	9	62
Transferts vers/(provenant) d'autres rubriques de l'actif ¹	-	80	30	-	110	132
Solde au terme de l'exercice	(41)	(2 097)	(2 306)	(84)	(4 528)	(4 358)
Valeur nette comptable						
au 31 décembre 2020	39 386	959	791	391	41 527	41 527
au 30 juin 2021	38 980	851	725	516	41 072	

En 2020, l'entreprise a comptabilisé une perte de valeur de (165)m d'USD sur les immobilisations incorporelles vendues pendant 2020 et autres immobilisations incorporelles - Voir Note 7 *Éléments non sous-jacents*.

AB InBev est le propriétaire de plusieurs marques de renommée mondiale dans l'industrie brassicole. En conséquence, il est attendu que certaines marques et leurs droits de distribution génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détiendra les marques et les droits de distribution. Étant donné l'historique de plus de 600 ans d'AB InBev, certaines marques et leurs droits de distribution sont supposés avoir une durée de vie indéterminée.

Les acquisitions et les dépenses de droits de livraison et de distribution représentent essentiellement des droits d'approvisionnement et de distribution, des droits de parrainage sur plusieurs années et d'autres actifs incorporels commerciaux.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée comprennent certaines marques et les droits de distribution qu'AB InBev a achetés pour ses propres produits, et sont soumises à un test de dépréciation lors du quatrième trimestre de l'année, ou chaque fois qu'un événement déclencheur s'est produit.

13. Participations dans des entreprises associées

Le rapprochement des informations financières résumées et des valeurs comptables des participations dans des entreprises associées significatives se présente comme suit:

Millions d'USD	2021			2020		
	AB InBev Efes	Castel	Efes	AB InBev Efes	Castel	Efes
Solde au 1^{er} janvier	1 135	3 566	391	1 132	3 239	451
Effets des variations de taux de change des monnaies étrangères	-	(101)	(52)	-	(10)	(60)
Dividendes reçus	-	-	(67)	-	(19)	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(11)	59	12	(19)	38	4
Solde au 30 juin	1 124	3 524	284	1 113	3 248	395

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, les entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives ont contribué à hauteur de 40m d'USD dans les résultats des entreprises associées (30 juin 2020 : 10m d'USD).

¹ Les transferts (vers)/provenant d'autres rubriques de l'actif et autres mouvements sont liés aux transferts des actifs en construction vers les catégories d'actifs respectives, aux contributions d'actifs aux plans de pensions, à la présentation séparée au bilan d'immobilisations incorporelles destinés à la vente, conformément à la norme IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* et au retraitement des actifs non-monnaïres selon le traitement comptable de l'hyperinflation conformément à IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*.

14. Créances commerciales et autres créances

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dépôts de trésorerie donnés en garantie	182	184
Prêts consentis aux clients	20	25
Impôts à récupérer, autre que l'impôt sur le résultat	219	99
Crédits d'impôts brésiliens et intérêts à recevoir	1 257	997
Créances commerciales et autres créances	318	357
Créances commerciales et autres créances non courantes	1 996	1 661
Créances commerciales et produits acquis	3 908	3 284
Intérêts à recevoir	10	4
Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat	518	552
Prêts consentis aux clients	94	117
Charges à reporter	449	354
Autres créances	511	522
Créances commerciales et autres créances courantes	5 489	4 833

Les crédits d'impôt et intérêts à recevoir d'Ambev devraient être recouverts sur une période dépassant 12 mois après la date de clôture. Au 30 juin 2021, le montant total de ces crédits et intérêts à recevoir représentait 1 257m d'USD (31 décembre 2020 : 997m d'USD).

La valeur comptable des créances commerciales et autres créances est une bonne approximation de leur juste valeur étant donné que l'impact des escomptes n'est pas significatif.

La balance âgée des créances commerciales courantes et des produits acquis, des intérêts à recevoir, des autres créances, des prêts courants et non-courants consentis aux clients se décompose de la manière suivante pour respectivement 2021 et 2020 :

	Valeur comptable nette au 30 juin 2021	Dont: ni dépréciés ni échus à la date de clôture	Dont: non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Moins de 30 jours	Entre 30 et 59 jours	Entre 60 et 89 jours	Plus de 90 jours
Créances commerciales et produits acquis	3 908	3 675	155	50	15	14
Prêts consentis aux clients	114	79	7	2	6	20
Intérêts à recevoir	11	10	-	-	1	-
Autres créances	510	452	10	9	3	36
	4 543	4 216	171	61	25	70

	Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	Dont: ni dépréciés ni échus à la date de clôture	Dont: non dépréciés à la date de clôture et âgés de la façon suivante			
			Moins de 30 jours	Entre 30 et 59 jours	Entre 60 et 89 jours	Plus de 90 jours
Créances commerciales et produits acquis	3 285	3 074	155	37	10	8
Prêts consentis aux clients	142	86	3	2	50	-
Intérêts à recevoir	4	4	-	-	-	-
Autres créances	522	416	2	16	5	83
	3 953	3 580	161	55	66	91

Les prêts à long terme consentis aux clients sont également présentés ci-dessus dans l'analyse de la balance âgée des actifs financiers échus mais non dépréciés à la date de clôture. Les montants échus ne sont pas dépréciés tant que le recouvrement est considéré comme encore probable, par exemple lorsque les montants peuvent être récupérés des autorités fiscales, quand AB InBev possède des garanties suffisantes ou si le client a conclu un plan de paiement. Les pertes de valeur des créances commerciales et autres créances comptabilisées pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2021 s'élèvent à 25m d'USD (30 juin 2020: 122m d'USD). La perte de valeur comptabilisée en 2020 comprenait l'estimation par AB InBev des créances en souffrance que l'entreprise ne serait pas en mesure de recouvrer auprès de clients défaillants en raison de la pandémie de COVID-19.

L'exposition d'AB InBev aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt est détaillée dans la Note 20 *Risques provenant d'instruments financiers*.

15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dépôts en banque à court terme	2 502	3 319
Bons du Trésor	-	6 800
Comptes courants bancaires et comptes de caisse	4 287	5 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 790	15 252
Découverts bancaires	(46)	(5)
	6 744	15 247

L'investissement de l'entreprise dans les bons du Trésor au 31 décembre 2020 visait à faciliter la liquidité et à préserver le capital.

Le solde de trésorerie au 30 juin 2021 inclut une encaisse affectée d'un montant de 81m d'USD (31 décembre 2020: 84m d'USD). Cette encaisse affectée est liée à la contrepartie restant à payer aux anciens actionnaires d'Anheuser-Busch qui n'ont pas encore fait valoir leurs droits au titre du regroupement de 2008 (1m d'USD) ainsi que des montants déposés sur un compte bloqué liés à l'enquête en matière d'aide d'état concernant le système belge d'accords fiscaux préalables en matière « d'excess profit » (80m d'USD).

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Titres dans des entreprises non-cotées en bourse	120	115
Titres d'emprunt	25	22
Placements non-courants	146	137
Titres d'emprunt	286	396
Placements courants	286	396

Au 30 juin 2021, les titres d'emprunt courants de 286m d'USD représentaient principalement des obligations d'Etat (31 décembre 2020: 396m d'USD). Les investissements de l'entreprise dans ces titres de créances à court terme visent essentiellement à faciliter la liquidité et la préservation du capital.

16. Actifs classés comme détenus en vue de la vente, passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Le 1^{er} juin 2020, AB InBev a cédé CUB, sa filiale en Australie, à Asahi pour 16 milliards de dollars australiens sur une base sans numéraire et sans dette. À la clôture de la transaction, l'entreprise a reçu 10.8 milliards d'USD nets des coûts de cession, a décomptabilisé (8.5) milliards d'USD d'actifs nets liés à ses anciennes opérations australiennes, a reclassé des capitaux propres au compte de résultats (0.4) milliard d'USD d'écarts de change cumulés sur ses anciennes activités australiennes et sur les couvertures de flux de trésorerie, résultant en un gain net sur cession de 1.9 milliard d'USD comptabilisé dans les activités abandonnées. Les résultats relatifs aux activités australiennes ont été comptabilisés comme activités abandonnées et présentés séparément au compte de résultats intermédiaire consolidé résumé (« Bénéfices des activités abandonnées ») jusqu'au 31 mai 2020.

Les actifs et les passifs associés aux activités australiennes cédées au 1^{er} juin 2020 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Millions d'USD	1 juin 2020
Actifs	
Immobilisations corporelles	581
Goodwill et immobilisations incorporelles	8 584
Autres actifs	371
Actifs détenus en vue de la vente	9 537
Passifs	
Dettes commerciales et autres dettes	(581)
Passifs d'impôts différés	(363)
Autres passifs	(101)
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(1 044)
Actifs nets cédés	8 493
Gain sur la cession de l'Australie (activités abandonnées - non sous-jacents)	1 919
Reclassification des couvertures de flux de trésorerie et des écarts de conversion cumulés	426
Contrepartie reçue	10 838

Le tableau suivant résume les résultats des activités australiennes inclus dans le compte de résultats consolidé intermédiaire résumé et présentés comme activités abandonnées :

Pour la période clôturant le Millions d'USD	31 mai 2020
Produits	477
Bénéfice d'exploitation	178
Bénéfice des activités abandonnées (avant éléments non sous-jacents)	136
Bénéfice des activités abandonnées	2 055
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	1 995
Bénéfice de base par action des activités abandonnées	1.03
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées)	2 034
Bénéfice dilué par action des activités abandonnées	1.01

Les flux de trésorerie attribuables aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement relatifs aux activités australiennes sont résumés comme suit :

Pour la période clôturant le Millions d'USD	31 mai 2020
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	84
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (produits de la cession des activités australiennes)	10 838
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (autres)	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(6)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10 903

17. Modifications des capitaux propres et résultat par action

SITUATION DU CAPITAL

Les tableaux ci-dessous résument les modifications au capital souscrit et aux actions propres en 2021:

Capital souscrit	Capital souscrit		
	Millions d'actions	Millions d'USD	
Au terme de l'exercice précédent	2 019	1 736	
Variations au cours de l'exercice	-	-	
	2 019	1 736	
Dont:			
Actions ordinaires	1 693		
Actions restreintes	326		
Actions propres	Actions propres		Résultat de l'utilisation d'actions propres
	Millions d'USD	Millions d'USD	Millions d'USD
Au terme de l'exercice précédent	47.0	(4 911)	(3 530)
Variations au cours de l'exercice	(7.5)	710	(690)
	39.5	(4 201)	(4 220)

Au 30 juin 2021, le capital d'AB InBev s'élève à 1 238 608 344.12 euros (1 736 millions d'USD). Il est représenté par 2 019 241 973 actions sans valeur nominale dont 39 513 430 sont des actions propres détenues par AB InBev et ses filiales. Toutes les actions sont des actions ordinaires, à l'exception de 325 999 817 actions restreintes. Au 30 juin 2021, le capital autorisé non émis atteint 37m d'euros.

Les actions propres détenues par l'entreprise sont comptabilisées dans les capitaux propres en Actions propres. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 5.1 millions d'actions propres AB InBev ont été utilisées pour le règlement de l'ancien et de l'intégralité du nouveau programme Zenzele B-BBEE en Afrique du Sud en mai 2021 (voir ci-dessous).

Les détenteurs d'actions ordinaires et restreintes ont le droit de recevoir les dividendes attribués et ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de l'entreprise. En ce qui concerne les actions propres détenues par AB InBev et ses filiales, les droits économiques et de vote sont suspendus.

Les actions restreintes ne sont ni cotées, ni admises à la négociation sur une bourse, et sont soumises, entre autres, à des restrictions de transférabilité jusqu'à leur conversion en actions ordinaires nouvelles. Les actions restreintes seront convertibles, au choix du détenteur, en actions ordinaires nouvelles à raison d'une pour une, avec effet à partir du cinquième anniversaire de la finalisation du rapprochement avec SAB (c.-à-d. à partir du 11 octobre 2021). A compter de la finalisation du rapprochement avec SAB, ces actions restreintes seront à égalité de rang avec les actions ordinaires en matière de dividendes et de droits de vote.

La structure de l'actionnariat est établie à partir des déclarations faites à l'entreprise conformément à la loi belge du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes dans des sociétés cotées. Elle est présentée dans la section *Gouvernance d'Entreprise* du rapport annuel d'AB InBev.

PROGRAMMES ZENZELE EN AFRIQUE DU SUD

Suite au regroupement avec SAB en 2016, AB InBev a décidé de maintenir le programme de participation à l'actionnariat Zenzele (« Zenzele Scheme ») de SAB qui soutient l'émancipation économique des Noirs (B-BBEE) et donne l'opportunité aux Sud-Africains noirs, notamment les employés (au travers du « The SAB Zenzele Employee Trust »), les revendeurs de SAB (au travers du « SAB Zenzele Holdings Limited ») et la fondation SAB (« The SAB Foundation »), de participer à l'actionnariat d'une filiale indirecte d'AB InBev, The South African Breweries Pty Ltd (« SAB »). Le programme de participation à l'actionnariat Zenzele, implémenté par SAB initialement en 2010 et prévu pour durer 10 ans, a été modifié lors du regroupement avec SAB et est arrivé à échéance le 31 mars 2020.

Les obligations envers la fondation SAB et envers les employés en tant que bénéficiaires de The SAB Zenzele Employee Share Trust ont été réglées intégralement le 15 avril 2020. Les obligations envers les revendeurs SAB, qui participent au programme Zenzele via SAB Zenzele Holdings, ont été partiellement réglées (77.4%) le 15 avril 2020. En conséquence directe de la pandémie de COVID-19, le règlement restant (22.6%) a été reporté et a été effectué le 28 mai 2021, lorsque AB InBev et SAB ont mis en œuvre le nouveau programme comme décrit ci-dessous. Certains revendeurs SAB ont reçu le solde de leurs droits et d'autres ont réinvesti une partie de leur paiement Zenzele dans le nouveau programme.

Au total, 10.8 millions d'actions propres d'AB InBev d'une valeur totale de 491m d'USD ont été utilisées pour régler les obligations envers les participants au programme Zenzele. La valeur totale livrée aux participants du programme Zenzele s'élevait à 8.6 milliards de ZAR.

Dans le cadre du regroupement avec SAB en 2016, AB InBev s'est engagé auprès du gouvernement d'Afrique du Sud et des autorités de la concurrence à créer un nouveau programme B-BBEE à l'échéance du programme Zenzele. Afin de créer le nouveau programme B-BBEE les étapes suivantes ont été effectuées :

- Le nouveau programme a été implémenté par l'introduction en bourse d'une société à vocation spéciale, qui a été dénommée SAB Zenzele Kabili Holdings Limited (« Zenzele Kabili ») sur le segment Main Board de la Bourse de Johannesburg sur lequel un émetteur peut inscrire ses actions B-BBEE;
- Zenzele Kabili détient des actions AB InBev;
- Les participants au programme Zenzele existant (les revendeurs de SAB) ont réinvesti une partie de leur remboursement relatif à Zenzele et la fondation SAB a investi des actions AB InBev au sein de Zenzele Kabili;
- Un nouveau plan d'actions pour les employés, financé par AB InBev, a souscrit à des actions de Zenzele Kabili.

Le règlement du solde du droit des revendeurs de SAB a nécessité 1.1 milliard de ZAR (0.1 milliard d'USD¹), dont 0.7 milliard de ZAR (0.1 milliard d'USD) ont été réinvestis dans le nouveau programme B-BBEE par les revendeurs de SAB. La mise en place du nouveau régime B-BBEE a nécessité 4.7 milliards de ZAR (0.3 milliard d'USD), dont 4.4 milliards de ZAR en actions propres AB InBev et 0.3 milliard de ZAR en actions AB InBev qui ont été achetées aux revendeurs de SAB par la fondation SAB.

5.1 millions d'actions propres AB InBev ont été utilisées pour le règlement d'une partie de l'ancien et de l'intégralité du nouveau programme B-BBEE (sur la base du cours de l'action AB InBev et du taux de change ZAR Euro au 24 mai 2021²). Le nouveau programme Zenzele répondait aux critères d'IFRS 2 pour être classé comme étant réglé en instruments de capitaux propres. La charge IFRS 2 de la période est présentée en éléments non sous-jacents (se reporter à la Note 7 *Éléments non sous-jacents*).

MODIFICATION DES DROITS DE DÉTENTION

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10 *États Financiers Consolidés*, l'acquisition ou la cession d'actions supplémentaires dans une filiale est comptabilisée comme une transaction portant sur des capitaux propres effectuée avec des propriétaires.

Dans la période de six mois se terminant au 30 juin 2021, il n'y a pas eu de ventes ni d'acquisitions significatives de participations ne donnant pas le contrôle au sein des filiales.

EMPRUNT D' ACTIONS

Au cours de 2021, afin de respecter ses engagements en vertu de divers plans d'option sur actions, AB InBev a conclu des accords d'emprunt d'actions pour un maximum de 30 millions d'actions, utilisées pour satisfaire les engagements des plans d'options sur actions. L'entreprise devra payer un montant équivalent au dividende après impôt aux titres empruntés. Ce paiement sera présenté en capitaux propres en tant que dividende.

DIVIDENDES

Le 28 avril 2021, un dividende de 0.50 euro par action, soit environ 1 003m d'euros, a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires. Le dividende a été versé le 6 mai 2021.

Le 3 juin 2020, un dividende de 0.50 euro par action, soit environ 1 002m d'euros, a été approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires. Le dividende a été versé le 11 juin 2020.

¹ Converti au cours de clôture du 24 mai 2021.

² En supposant le cours de clôture de l'action au 24 mai 2021 de 62.26 euros par action et le taux de change du 24 mai 2021 ZAR par euro de 17.0064.

RÉSERVE DE CONVERSION

Les réserves de conversion comprennent tous les écarts de conversion provenant de la conversion des états financiers des opérations établies à l'étranger. Les réserves de conversion comprennent également la part du gain ou de la perte sur les passifs libellés en devises et sur les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture efficace d'un investissement net.

RÉSERVE DE COUVERTURE

Les réserves de couverture comprennent l'ensemble des variations des parts efficaces de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour lesquelles le risque couvert n'a pas encore impacté le compte de résultats. Le 1^{er} juin 2020, lors de la cession des activités australiennes, l'entreprise a reclassé des capitaux propres au résultat 370m d'USD de couvertures de flux de trésorerie en lien avec ses anciennes opérations en Australie.

TRANSFERTS DES FILIALES

Le montant des dividendes qu'AB InBev peut recevoir de ses filiales est subordonné, entre autres restrictions, aux limitations générales imposées par les lois sur les sociétés, les restrictions de transfert des capitaux et les restrictions des échanges de contrôle dans les juridictions respectives où opèrent et sont établies ces filiales. Les restrictions de transfert de capital sont également fréquentes dans certains pays émergents et peuvent affecter la capacité d'AB InBev à mettre en place la structure de capital qu'elle juge efficace. Au 30 juin 2021, les restrictions mentionnées ci-dessus n'ont pas été jugées assez significatives pour altérer la capacité de l'entreprise à accéder ou utiliser les actifs ou régler les passifs de ses filiales.

Les dividendes versés à AB InBev par certaines de ses filiales sont également soumis à des retenues à la source. Ces retenues à la source, lorsqu'elles existent, ne dépassent généralement pas 15%.

RÉSERVES LIÉES AUX AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les variations des réserves liées aux autres éléments du résultat global sont les suivantes:

Millions d'USD	Écarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Écarts actuariels gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
Au 1^{er} janvier 2021	(29 234)	376	(1 983)	(30 841)
Autres éléments du résultat global				
Écarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	(1 347)	-	-	(1 347)
Couvertures des flux de trésorerie	-	184	-	184
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(5)	(5)
Autres éléments du résultat global total	(1 347)	184	(5)	(1 168)
Au 30 juin 2021	(30 581)	560	(1 988)	(32 009)

L'augmentation des réserves de conversion est principalement liée à l'effet combiné de l'affaiblissement des taux de clôture du Sol péruvien, du peso colombien et de l'Euro et le renforcement du rand sud-africain et du real brésilien, qui s'est traduit par un ajustement de l'écart de conversion de 1 347 m d'USD au 30 juin 2021 (diminution des capitaux propres).

Millions d'USD	Écarts de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Écarts actuariels gains/(pertes)	Total réserves liées aux autres éléments du résultat global
Au 1^{er} janvier 2020	(19 936)	397	(1 740)	(21 279)
Autres éléments du résultat global				
Écarts de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	(13 583)	-	-	(13 583)
Couvertures des flux de trésorerie	-	300	-	300
Couvertures de flux de trésorerie et écarts de conversion liés à la cession des activités australiennes reclassées en compte de résultats	645	(219)	-	426
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-	-	(1)	(1)
Résultat global total	(12 938)	81	(1)	(12 858)
Au 30 juin 2020	(32 874)	478	(1 741)	(34 137)

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 2 458m d'USD (30 juin 2020: (1 900)m d'USD) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes en circulation (incluant les instruments d'action différée et les emprunts d'actions) à la fin de la période, calculé comme suit:

Millions d'actons	2021	2020
Actions ordinaires et restreintes émises au 1 ^{er} janvier, moins les actions propres	1 972	1 959
Impact du programme d'emprunt d'actions	30	30
Impact de la livraison d'actions propres	2	6
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin	2 004	1 995

Le calcul du bénéfice dilué par action pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 est basé sur le bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev de 2 458m d'USD (30 juin 2020: (1 900)m d'USD) et sur une moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires et restreintes (diluées) en circulation (incluant les instruments d'actions différées et les emprunts d'actions) à la fin de la période, calculée comme suit:

Millions d'actions	2021	2020
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes au 30 juin	2 004	1 995
Impact des options d'achat d'actions, warrants et actions restreintes	41	39
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées) au 30 juin	2 045	2 034

Le calcul du bénéfice par action hors éléments non-sous-jacents et activités abandonnées est basé sur le bénéfice des activités poursuivies attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non sous-jacents et activités abandonnées, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev et du bénéfice attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev est calculé comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2021	2020
Bénéfice hors éléments non sous-jacents et activités abandonnées, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 924	76
Éléments non sous-jacents, avant impôts (voir Note 7)	(217)	(2 796)
Produits/(coûts) financiers net non sous-jacents, avant impôts (voir Note 8)	(299)	(1 388)
Impôts non sous-jacents (voir Note 7)	42	107
Éléments non sous-jacents attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (voir Note 7)	7	46
Bénéfice des activités abandonnées (voir Note 16)	-	2 055
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	(1 900)

Le calcul du bénéfice sous-jacent par action est basé sur le bénéfice hors éléments non sous-jacents, activités abandonnées, gains/pertes évalués à la valeur de marché et effets d'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev. Le rapprochement du bénéfice hors éléments non sous-jacents, activités abandonnées, gains/ pertes évalués à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev au bénéfice hors éléments non sous-jacents et activités abandonnées, attribuables aux détenteurs des capitaux propres est calculé comme suit:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin Millions d'USD	2021	2020
Bénéfice hors éléments non sous-jacents, activités abandonnées, gains ou pertes évalués à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 606	1 805
Gains/(pertes) liés à la valeur de marché de certains produits dérivés liés à la couverture des programmes de paiements fondés sur des actions (voir Note 8)	348	(1 724)
Effets du traitement comptable de l'hyperinflation	(30)	(5)
Bénéfice hors éléments non sous-jacents et activités abandonnées, attribuable aux détenteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 924	76

Le tableau ci-dessous reprend le calcul du bénéfice par action:

Pour la période de six mois se terminant le 30 juin		
Millions d'USD	2021	2020
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	(1 900)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	2 004	1 995
Bénéfice de base par action des activités poursuivies et abandonnées	1.23	(0.95)
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	(3 955)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	2 004	1 995
Bénéfice de base par action des activités poursuivies	1.23	(1.98)
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non sous-jacents et activités abandonnées, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 924	76
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	2 004	1 995
BPA des activités poursuivies hors éléments non sous-jacents	1.46	0.04
Bénéfice hors éléments non sous-jacents, activités abandonnées, gains/pertes évalués à la valeur de marché et effets de l'hyperinflation attribuables aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 606	1 805
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes	2 004	1 995
Bénéfice sous-jacent par action	1.30	0.90
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	(1 900)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées)	2 045	1 995
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies et abandonnées	1.20	(0.95)
Bénéfice des activités poursuivies attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 458	(3 955)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées)	2 045	1 995
Bénéfice dilué par action des activités poursuivies	1.20	(1.98)
Bénéfice des activités poursuivies hors éléments non sous-jacents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'AB InBev	2 924	76
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires et restreintes (diluées)	2 045	2 034
BPA des activités poursuivies hors éléments non sous-jacents, dilué	1.43	0.04

La valeur de marché moyenne des actions de l'entreprise utilisée dans le calcul de l'effet dilutif des options et des actions restreintes est basée sur les cours de marché pour la période durant laquelle les options et les actions restreintes étaient en circulation. Pour le calcul du BPA dilué des activités poursuivies avant éléments non sous-jacents, 72m d'options ne sont pas incorporées dans le calcul de l'effet dilutif étant donné que ces options sont anti-dilutives au 30 juin 2021 (30 juin 2020 : 72m d'options). Conformément aux indications fournies par IAS 33 *Résultat par action*, pour le calcul de 2020 du BPA dilué, l'effet dilutif potentiel des options d'achat d'actions, des warrants et des actions restreintes n'a pas été incorporé dans le calcul étant donné les résultats négatifs de la période.

18. Emprunts portant intérêts

Cette note fournit des informations sur les emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, se référer à la Note 20 *Risques provenant d'instruments financiers*.

Emprunts non-courants		
Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Emprunts bancaires garantis	108	46
Obligations émises non garanties	87 239	93 523
Autres emprunts non garantis	64	73
Dettes de location	1 933	1 837
Emprunts non-courants portant intérêts	89 344	95 478

Emprunts courants		
Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Emprunts bancaires garantis	332	656
Billets de trésorerie	-	1 522
Emprunts bancaires non garantis	434	294
Obligations émises non garanties	24	202
Autres emprunts non garantis	9	10
Dettes de location	448	397
Emprunts courants portant intérêts	1 248	3 081

La dette financière courante et non courante d'AB InBev portant intérêts s'élève à 90.6 milliards d'USD au 30 juin 2021, contre 98.6 milliards d'USD au 31 décembre 2020.

Le 18 février 2021, l'entreprise a conclu une nouvelle ligne de crédit renouvelable liée au développement durable de 10.1 milliards d'USD (« SLL RCF ») d'une durée initiale de cinq ans, remplaçant les 9.0 milliards d'USD d'engagement au titre du Senior Facilities Agreement.

Au 30 juin 2021, l'entreprise ne détient pas de billets de trésorerie en comparaison avec les 1.5 milliard d'USD du 31 décembre 2020. Les billets de trésorerie étaient relatifs à des programmes en USD et en euros avec une émission totale autorisée maximum de respectivement 5.0 milliards d'USD et 3.0 milliards d'euros.

En 2021, Anheuser-Busch InBev NV/SA (« ABISA ») a annoncé qu'elle et sa filiale entièrement détenue Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc. (« ABIWW », et ensemble avec ABISA, les « Émetteurs ») ont exercé leurs options respectives de rembourser les montants en principal restant dus des séries d'obligation suivantes pour un montant global en principal de 5.6 milliards d'USD:

Date de remboursement	Emetteur (abrégé)	Titre de la série d'obligations émise pour échange	Devise	Montant en Principal restant dû (en millions)	Montant en principal racheté (en millions)
27 janvier 2021	ABIWW	Obligations à 3.750% avec maturité en 2024	AUD	650	650
28 janvier 2021	ABISA	Obligations à 1.500% avec maturité en 2025	EUR	2 147	2 147
29 juin 2021	ABIWW	Obligations à 4.150% avec maturité en 2025	USD	2 500	2 500

La dette nette est définie comme la somme des emprunts courants et non courants portant intérêts, augmentée des découverts bancaires et diminuée des titres d'emprunts et de la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette nette est un indicateur de performance financière qui est utilisé par la direction d'AB InBev pour mettre en évidence les changements de position de liquidité globale de l'entreprise.

La dette nette d'AB InBev est passée à 83.4 milliards d'USD au 30 juin 2021 par rapport à 82.7 milliards d'USD au 31 décembre 2020. Outre les résultats d'exploitation nets des investissements, l'endettement net a été principalement impacté par le paiement d'intérêts et d'impôts (3.7 milliards d'USD), le règlement d'instruments dérivés (augmentation de la dette nette de 0.3 milliard d'USD), le paiement de dividendes aux actionnaires d'AB InBev et Ambev (1.4 milliard d'USD) et l'impact de change sur la dette nette (diminution de la dette nette de 0.6 milliard d'USD).

Le tableau suivant présente une situation de la dette nette d'AB InBev aux dates indiquées:

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Emprunts non-courants	89 344	95 478
Emprunts courants	1 248	3 081
Emprunts portant intérêts	90 592	98 559
Découverts bancaires	46	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 790)	(15 252)
Prêts portants intérêts consentis (inclus dans les Créances commerciales et autres créances)	(172)	(173)
Titres d'emprunt (inclus dans les Placements)	(312)	(418)
Dette nette	83 364	82 722

Rapprochement des passifs liés à des activités de financement

Le tableau ci-dessous détaille les variations des passifs de l'entreprise résultant des activités de financement, à la fois les variations avec un impact sur la trésorerie et celles sans impact sur la trésorerie. Les passifs liés aux activités de financement sont ceux pour lesquels les flux de trésorerie étaient ou seront classés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés provenant des activités de financement.

Millions d'USD	Dette à long-terme, nette de la tranche court terme	Dette court-terme et tranche court-terme de la dette à long-terme
Solde au 1^{er} janvier 2021	95 478	3 081
Emission d'emprunts	99	271
Remboursement d'emprunts	(6 217)	(2 152)
Nouvelles/(remboursement de) dettes de location	423	(262)
Coût amorti	32	4
Effets de la variation du taux de change non réalisés	(734)	(7)
Tranche court terme de la dette à long terme	(316)	316
Autres mouvements	579	(3)
Solde au 30 juin 2021	89 344	1 248

Millions d'USD	Dette à long-terme, nette de la tranche court terme	Dette court-terme et tranche court-terme de la dette à long-terme
Solde au 1^{er} janvier 2020	97 564	5 410
Emission d'emprunts	10 915	3 607
Remboursement d'emprunts	-	(4 328)
Nouvelles/(remboursement de) dettes de location	290	(129)
Coût amorti	36	4
Effets de la variation du taux de change non réalisés	(680)	(147)
Tranche court terme de la dette à long terme	(2 076)	2 076
Autres mouvements	(15)	(9)
Solde au 30 juin 2020	106 034	6 484

19. Paiements fondés sur des actions

Différents programmes d'actions et d'options sur action permettent aux cadres supérieurs de l'entreprise et aux membres du conseil d'administration de recevoir ou d'acquérir des actions d'AB InBev, d'Ambev ou de Budweiser APAC. AB InBev dispose de trois plans principaux d'intéressement fondés sur des actions : le plan de compensation fondé sur des actions (« Share-Based Compensation Plan »), le plan à long terme d'unités d'actions restreintes pour dirigeants (« Plan d'unités d'actions restreintes pour dirigeants »), et un plan à long terme d'intéressement pour cadres (« Plan LTI pour cadres »). Pour tous les plans à options, la juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle binomial Hull modifié afin de refléter les dispositions d'IFRS 2 Paiements fondés sur des actions qui exige que les hypothèses prises en compte en cas de renonciation avant la fin de la période d'acquisition des droits ne puissent pas influencer la juste valeur de l'option. Tous les plans de l'entreprise dont le paiement est fondé sur actions sont réglés en instruments de capitaux propres. Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les termes et conditions des programmes exposés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les paiements fondés sur des actions ont entraîné une charge totale de 345m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, dont 73m d'USD ont été comptabilisés dans les éléments non sous-jacents représentant le coût IFRS 2 lié au programme Zenzele Kabili. Pour plus de détails, se reporter à la Note 17 *Modifications des capitaux propres et résultat par action*.

Les paiements fondés sur des actions ont généré un produit de 18m d'USD pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2020. Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, l'entreprise a repris des charges comptabilisées au titre de plans LTI liés à la performance pour lesquels les conditions ne seraient pas remplies.

AB IINBEV – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Plan de compensation basé sur des actions pour cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, AB InBev a émis 0.2 million d'unités d'actions restreintes correspondantes en rapport avec les bonus accordés aux employés et au management de l'entreprise (30 juin 2020: 0.1 million d'actions correspondantes restreintes). Ces unités d'actions restreintes correspondantes représentent une juste valeur d'environ 9m d'USD (30 juin 2020: 2m d'USD).

Plan d'unités d'actions restreintes pour dirigeants

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 0.1m d'unités d'actions restreintes ont été octroyées à des dirigeants, ayant une juste valeur estimée à 4m d'USD (30 juin 2020 : 0.1m unités d'actions restreintes, ayant une juste valeur estimée à 4m d'USD).

Plans annuel et exceptionnel LTI pour cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, aucune option sur actions LTI n'a été attribuée aux cadres (30 juin 2020 : 34.3 millions d'options sur actions LTI ont été attribuées ayant une juste valeur estimée de 241 millions d'USD, dont 3.6 millions d'options sur actions ont été attribuées à des membres du Comité Exécutif).

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, AB InBev a émis 0.2 million unités d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 9 millions d'USD dans le cadre de ce plan (30 juin 2020 : néant). Parmi ces d'unités d'actions restreintes, 0.1 million unités d'actions restreintes ont été attribuées à des membres du Comité Exécutif (30 juin 2020 : néant).

Plan récurrent d'unités d'actions restreintes LTI pour cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, environ 4 mille unités d'actions restreintes discrétionnaires ont été attribuées à un nombre sélectionné d'employés avec une juste valeur estimée à moins de 1m d'USD (30 juin 2020 : 6.9 millions d'unités d'actions restreintes discrétionnaires avec une juste valeur estimée de 30.1m d'USD).

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, les employés ont acheté environ mille actions dans le cadre du programme d'achat d'actions People bet pour l'équivalent de moins de 1m d'USD (30 juin 2020 : environ 6 mille actions pour l'équivalent de moins de 1m d'USD).

Plan d'intéressement lié à la performance ZX Ventures

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 1.0m unités de performance ont été attribuées aux cadres supérieurs de ZX Ventures (30 juin 2020 : néant).

AMBEV – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 30 mille unités d'actions différées ont été attribuées avec une juste valeur estimée à moins de 1m d'USD (30 juin 2020 : néant) dans le cadre du plan de compensation fondé sur des actions de 2005.

Selon le programme de compensation fondée sur des actions de 2018, Ambev a émis, au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 2m actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 5m d'USD (30 juin 2020 : 1.6m actions restreintes ayant une juste valeur estimée à 6m d'USD).

BUDWEISER APAC – PLANS DE COMPENSATION FONDES SUR DES ACTIONS

Budweiser APAC a cinq programmes d'attribution d'actions :

Plan d'unités d'actions restreintes LTI pour cadres

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée (30 juin 2020 : 69.7m options d'achat d'actions LTI avec une juste valeur estimée à 52m d'USD).

Plan d'unités d'actions restreintes discrétionnaires

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, aucune unité d'actions restreinte n'a été attribuée dans le cadre de ce programme (30 juin 2020 : 29.7m unités d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 84m d'USD).

Plan de compensation fondé sur des actions

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, Budweiser APAC a émis 0.1m unités d'actions restreintes correspondantes en rapport avec des bonus accordés aux employés de Budweiser APAC avec une juste valeur estimée à moins de 1m d'USD (30 juin 2020 : 0.2m d'unités d'actions restreintes correspondantes avec une juste valeur estimée à environ 1m d'USD).

Nouveau plan d'unités d'actions restreintes

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, 0.6m unités d'actions restreintes avec une juste valeur estimée à 2m d'USD ont été attribuées dans le cadre de ce programme à un nombre sélectionné d'employés (30 juin 2020 : néant).

Plan 'People Bet'

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, aucune unité d'actions restreinte n'a été attribuée dans le cadre de ce programme (30 juin 2020 : 0.6m unités d'actions restreintes d'une juste valeur estimée à 2m d'USD ont été attribuées à un nombre sélectionné d'employés).

20. Risques provenant d'instruments financiers

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau suivant fournit un aperçu des actifs¹ et passifs financiers détenus par l'entreprise aux dates indiquées :

Millions d'USD	30 juin 2021				31 décembre 2020			
	Au coût amorti	À la juste valeur par le résultat	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total	Au coût amorti	À la juste valeur par le résultat	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total
Créances commerciales et autres créances	5 043	-	-	5 043	4 493	-	-	4 493
Titres d'emprunt non cotés	25	-	-	25	22	-	-	22
Titres d'emprunt cotés	-	286	-	286	-	396	-	396
Titres dans des entreprises non cotées	-	-	120	120	-	-	115	115
Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:								
Swaps d'actions	-	15	-	15	-	27	-	27
Swaps de taux d'intérêt	-	40	-	40	-	45	-	45
Swaps de taux d'intérêt et de change	-	45	-	45	-	7	-	7
Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:								
Contrats dérivés de change à terme	-	-	288	288	-	-	480	480
Contrats de change à terme (futures)	-	-	17	17	-	-	36	36
Swaps de taux d'intérêt	-	-	28	28	-	-	35	35
Swaps de taux d'intérêt et de change	-	-	65	65	-	-	100	100
Matières premières	-	-	544	544	-	-	235	235
Actifs financiers	5 068	387	1 063	6 517	4 515	474	1 001	5 991
Non-courant	545	100	62	708	588	79	174	841
Courant	4 522	286	1 000	5 809	3 928	396	827	5 150
Dettes commerciales et autres dettes	20 303	-	-	20 303	20 807	-	-	20 807
Prêts et emprunts portant intérêt:								
Emprunts bancaires garantis	440	-	-	440	702	-	-	702
Emprunts bancaires non-garantis	434	-	-	434	294	-	-	294
Obligations émises non garanties	87 263	-	-	87 263	93 725	-	-	93 725
Autres emprunts non garantis	73	-	-	73	83	-	-	83
Billets de trésorerie	-	-	-	-	1 522	-	-	1 522
Découverts bancaires	46	-	-	46	5	-	-	5
Dettes de location	2 381	-	-	2 381	2 234	-	-	2 234
Dérivés non désignés dans une relation de comptabilité de couverture:								
Swaps d'actions	-	4 759	-	4 759	-	5 353	-	5 353
Swaps de taux d'intérêt	-	329	-	329	-	446	-	446
Contrats dérivés de change à terme	-	7	-	7	-	321	-	321
Dérivés désignés dans une relation de comptabilité de couverture:								
Contrats dérivés de change à terme	-	-	205	205	-	-	370	370
Contrats de change à terme (futures)	-	-	-	-	-	-	5	5
Swaps de taux d'intérêt et de change	-	-	187	187	-	-	264	264
Matières premières	-	-	24	24	-	-	26	26
Swaps d'actions	-	-	-	-	-	-	21	21
Passifs financiers	110 940	5 095	416	116 451	119 372	6 119	685	126 176
Non-courant	90 271	639	-	90 910	96 748	1 758	-	98 506
Courant	20 669	4 456	416	25 541	22 623	4 361	685	27 670

¹ Les liquidités et les dépôts à court terme n'apparaissent pas dans cet aperçu.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous présente les taux d'intérêt effectifs des dettes financières portant intérêts à la date de clôture ainsi que les devises dans lesquelles les emprunts sont libellés.

30 juin 2021 Dettes financières portant intérêts Millions d'USD	Avant couverture		Après couverture	
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Taux variable				
Dollar australien	1.00%	225	-	-
Dollar canadien	-	-	1.29%	2 046
Euro	0.00%	1 167	0.00%	1 167
Livre sterling	-	-	1.26%	1 011
Dollar américain	1.53%	493	-	-
Autres	7.15%	503	6.60%	832
		2 388		5 057
Taux fixe				
Dollar australien	4.13%	335	-	-
Réal brésilien	8.01%	486	8.01%	486
Dollar canadien	4.14%	628	4.30%	3 161
Euro	2.27%	22 778	2.20%	31 500
Livre sterling	4.36%	3 707	4.44%	3 015
Won sud-coréen	-	-	1.17%	2 191
Dollar américain	4.94%	59 850	5.43%	44 596
Autres	11.37%	464	8.65%	631
		88 248		85 579
31 décembre 2020 Dettes financières portant intérêts Millions d'USD				
	Avant couverture		Après couverture	
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable
Taux variable				
Dollar australien	0.99%	231	-	-
Réal brésilien	3.90%	164	3.90%	164
Dollar canadien	-	-	1.23%	1 895
Euro	0.15%	2 690	0.15%	2 690
Livre sterling	-	-	1.10%	937
Dollar américain	1.05%	617	1.13%	201
Autres	7.30%	260	7.90%	573
		3 962		6 461
Taux fixe				
Dollar australien	3.91%	846	-	-
Réal brésilien	8.58%	578	8.58%	578
Dollar canadien	4.12%	613	4.29%	2 646
Euro	2.12%	26 092	2.15%	35 515
Livre sterling	4.30%	3 655	4.36%	2 973
Won sud-coréen	-	-	1.30%	1 997
Dollar américain	4.91%	62 340	5.30%	47 892
Autres	11.96%	479	11.72%	502
		94 602		92 103

Au 30 juin 2021, la valeur comptable totale des dettes financières portant intérêts à taux variables et fixes avant couverture comme détaillée ci-dessus inclut les découverts bancaires de 46m d'USD (31 décembre 2020 : 5m d'USD).

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, 5 057m d'USD ou 5.6% des passifs financiers portant intérêt sont à taux d'intérêt variable. L'entreprise estime que la variation raisonnable possible des taux d'intérêt de marché applicable à sa dette à taux variable après couverture se présente de la manière suivante:

2021			
	Taux d'intérêt 30 juin 2021¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	4.18%	2.95% - 5.42%	29.58%
Euro	-	-	5.87%
Dollar américain	0.15%	0.13% - 0.16%	11.00%

2020			
	Taux d'intérêt 30 juin 2021¹	Taux moyen possible ²	Volatilité possible des taux en %
Réal brésilien	2.09%	1.74% - 2.44%	16.77%
Euro	-	-	16.83%
Dollar américain	0.24%	0.10% - 0.38%	58.30%

Si AB InBev applique l'augmentation/la diminution possible des taux d'intérêt de marché mentionnés ci-dessus sur sa dette à taux d'intérêt variable au 30 juin 2021, toute autre variable restant constante par ailleurs, les charges d'intérêts de 2021 auraient été plus élevées/moins élevées de 1m d'USD (31 décembre 2020: 3m d'USD). Cet effet serait compensé par une augmentation/diminution de 49m d'USD des produits d'intérêt sur les actifs financiers d'AB InBev productifs d'intérêts (31 décembre 2020 : 58m d'USD).

RISQUE DE PRIX DES ACTIONS

AB InBev conclut des contrats dérivés de swap sur actions pour couvrir le risque sur le prix de ses actions dans le cadre de ses différents programmes de paiements fondés sur des actions. AB InBev couvre aussi le risque lié aux actions émises en lien avec l'acquisition de Modelo et le rapprochement avec SAB (voir aussi Note 8 *Charges et produits financiers*). Ces instruments dérivés ne répondent pas aux critères nécessaires à la comptabilité de couverture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Au 30 juin 2021, un risque équivalent à 100.5m d'actions AB InBev a été couvert, générant un gain de 631m d'USD comptabilisée au compte de résultats sur la période, dont 348m d'USD liés aux plans de paiements fondés sur des actions de l'entreprise, 144m d'USD et 139m d'USD liés respectivement aux regroupements avec Modelo et SAB. Au 30 juin 2021, les passifs relatifs aux dérivés de swaps sur actions s'élevaient à 4.8 milliards d'USD (31 décembre 2020 : 5.4 milliards d'USD).

Analyse de sensibilité du prix des actions

L'analyse de sensibilité menée sur les contrats dérivés de swap sur actions, en prenant l'hypothèse d'une volatilité raisonnable et possible du prix des actions d'AB InBev égale à 30.38% (2020 : 53.87%), toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, met en évidence un impact positif/négatif sur le bénéfice de 2021 avant impôts de 2 206m d'USD (2020: 3 787m d'USD).

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers AB InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

AB InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers grâce à divers mécanismes. AB InBev a établi des notes minimum en matière de risque de crédit et rentre en relation seulement avec des institutions financières notées « investment grade ». L'entreprise surveille de près les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de déclassement externe de la note de crédit. Afin d'atténuer le risque antérieur au règlement des instruments, les standards minimums de crédit exigés de la contrepartie deviennent plus stricts lorsque la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions dérivées avec différentes institutions financières.

L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec toutes les institutions financières qui sont contreparties d'instruments financiers dérivés de gré à gré. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, AB InBev considère que les risques de défaillances de contrepartie au 30 juin 2021 sont limités.

¹ Taux interbancaire offert; applicable à 3 mois au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

² L'analyse de sensibilité est évaluée en fonction de la volatilité annuelle en utilisant des données journalières de marché observables pendant 250 jours au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Pour la dette variable en réal brésilien, le taux d'intérêt de marché estimé est composé du certificat de dépôt interbancaire (« CDI ») et du taux d'intérêt long terme (« TJLP »). En ce qui concerne les autres taux d'intérêt du marché, l'analyse de l'entreprise est basée sur le taux interbancaire à 3 mois applicable pour les devises concernées (par exemple EURIBOR 3M, LIBOR 3M). L'analyse de sensibilité n'inclut aucun spread applicable au financement de l'entreprise.

Exposition au risque de crédit

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit de l'entreprise. La valeur comptable est présentée nette de dépréciation. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture était de:

Millions d'USD	30 juin 2021			31 décembre 2020		
	Brute	Perte de valeur	Valeur nette comptable	Brute	Perte de valeur	Valeur nette comptable
Titres dans des entreprises non-cotées	127	(6)	120	121	(6)	115
Titres d'emprunt	312	-	312	418	-	418
Créances commerciales	4 279	(371)	3 908	3 593	(308)	3 285
Dépôts de trésorerie en garantie	182	-	182	184	-	184
Prêts aux clients	114	-	114	142	-	142
Autres créances	1 350	(63)	1 287	1 299	(62)	1 237
Dérivés	1 043	-	1 043	965	-	965
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 790	-	6 790	15 252	-	15 252
	14 197	(440)	13 756	21 974	(376)	21 598

Au 30 juin 2021, il n'existait pas de concentration significative de risque de crédit avec une seule contrepartie et aucun client ne représentait à lui seul plus de 10% du chiffre d'affaires total du groupe en 2021.

Dépréciation

La dépréciation pour perte de valeur se décompose comme suit par classe d'actif financier:

Millions d'USD	2021			
	Créances commerciales	A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(308)	(6)	(62)	(376)
Charges de dépréciation	(25)	-	-	(25)
Décomptabilisation	1	-	(1)	1
Variation des devises et autres	(38)	-	-	(38)
Solde au 30 juin	(371)	(6)	(63)	(440)

Millions d'USD	2020			
	Créances commerciales	A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres créances	Total
Solde au 1er janvier	(173)	(6)	(103)	(283)
Charges de dépréciation	(93)	-	(6)	(99)
Décomptabilisation	7	-	42	49
Variation des devises et autres	(50)	-	4	(46)
Solde au 31 décembre	(308)	(6)	(62)	(376)

RISQUE DE LIQUIDITE

Historiquement, les principales sources de trésorerie d'AB InBev ont été les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, l'émission de dette, d'emprunts bancaires et d'actions. Les besoins de trésorerie significatifs de l'entreprise reprennent:

- Le service de la dette;
- Les dépenses d'investissement;
- Les investissements dans les sociétés ;
- L'augmentation de parts détenues dans les filiales d'AB InBev ou entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des parts de capital;
- Les programmes de rachat d'actions; et
- Le paiement des dividendes et la rémunération des capitaux propres.

L'entreprise considère que les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la trésorerie disponible et les équivalents de trésorerie et placements à court terme, ainsi que les instruments dérivés liés et l'accès aux lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses d'investissement, les passifs financiers et les versements de dividendes à venir. L'entreprise a l'intention de continuer à réduire son endettement financier par le biais de solides flux de trésorerie opérationnels combinés à un refinancement récurrent.

Le tableau ci-dessous représente les échéances nominales contractuelles des dettes financières non-dérivées incluant les paiements d'intérêts et les passifs dérivés:

Millions d'USD	30 juin 2021						
	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(440)	(467)	(342)	(87)	(9)	(10)	(19)
Emprunts bancaires non garantis	(434)	(434)	(434)	-	-	-	-
Obligations émises non garanties	(87 263)	(156 415)	(3 282)	(3 873)	(4 931)	(15 611)	(128 718)
Autres emprunts non garantis	(73)	(135)	(12)	(26)	(6)	(58)	(33)
Dettes de location	(2 381)	(2 573)	(507)	(437)	(350)	(440)	(839)
Découverts bancaires	(46)	(46)	(46)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(23 920)	(24 151)	(22 702)	(423)	(571)	(123)	(332)
	(114 557)	(184 221)	(27 325)	(4 846)	(5 867)	(16 242)	(129 941)
Actifs et passifs financiers dérivés							
Dérivés de change des monnaies étrangères	(212)	(212)	(212)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change	(516)	(577)	(308)	(44)	(66)	(117)	(41)
Dérivés des matières premières	(24)	(24)	(24)	-	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres	(4 759)	(4 760)	(4 332)	(428)	-	-	-
	(5 511)	(5 574)	(4 877)	(472)	(66)	(117)	(41)
Dont: liés aux couvertures de flux de trésorerie	(172)	(172)	(137)	-	-	(36)	-
31 décembre 2020							
Millions d'USD	Valeur comptable ¹	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non-dérivés							
Emprunts bancaires garantis	(702)	(735)	(675)	(14)	(12)	(10)	(24)
Billets de trésorerie	(1 522)	(1 522)	(1 522)	-	-	-	-
Emprunts bancaires non garantis	(294)	(299)	(299)	-	-	-	-
Obligations émises non garanties	(93 725)	(165 812)	(3 582)	(4 057)	(3 823)	(16 557)	(137 793)
Autres emprunts non garantis	(83)	(115)	(13)	(8)	(6)	(57)	(31)
Dettes de location	(2 234)	(2 455)	(460)	(425)	(315)	(424)	(831)
Découverts bancaires	(5)	(5)	(5)	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	(24 496)	(24 688)	(22 906)	(1 103)	(135)	(197)	(347)
	(123 061)	(195 631)	(29 462)	(5 607)	(4 291)	(17 245)	(139 026)
Dérivés de taux d'intérêt							
Dérivés de change des monnaies étrangères	(696)	(696)	(696)	-	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt et de change	(709)	(852)	(8)	(575)	(98)	(132)	(39)
Dérivés des matières premières	(26)	(26)	(26)	-	-	-	-
Dérivés des instruments de capitaux propres	(5 373)	(5 372)	(4 455)	(917)	-	-	-
	(6 803)	(6 946)	(5 184)	(1 492)	(98)	(132)	(39)
Dont: liés aux couvertures de flux de trésorerie	(418)	(418)	(353)	-	-	(65)	-

¹ La « valeur comptable » fait référence à la valeur nette comptable reconnue au bilan à chaque date de clôture.

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instrument dérivé, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan:

Millions d'USD	Actifs		Passifs		Net	
	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021	31 décembre 2020	30 juin 2021	31 décembre 2020
Monnaies étrangères						
Contrats de change à terme	288	480	(212)	(691)	75	(211)
Contrats de change à terme ('futures')	17	36	-	(5)	17	31
Taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	68	80	-	-	68	80
Swaps de taux d'intérêt et de change	110	107	(516)	(709)	(406)	(602)
Matières premières						
Swaps d'aluminium	388	170	(7)	(10)	381	160
Contrat de 'futures' cotés sur le cours du sucre	17	10	-	-	17	10
Contrat de 'futures' cotés sur le cours de l'énergie	43	9	-	(7)	43	2
Autres dérivés des matières premières	97	46	(17)	(8)	80	37
Fonds propres						
Dérivés des instruments de capitaux propres	15	27	(4 759)	(5 373)	(4 744)	(5 346)
	1 043	965	(5 511)	(6 804)	(4 469)	(5 839)
Dont:						
Non-Courants	43	138	(639)	(1 759)	(596)	(1 621)
Courants	1 000	827	(4 872)	(5 046)	(3 871)	(4 218)

Le tableau suivant résume la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers portant intérêt à taux fixe tels qu'ils sont comptabilisés au bilan. Les passifs financiers à taux variable portant intérêt, les créances commerciales et autres créances et les fournisseurs et autres créditeurs, y compris les instruments financiers dérivés, ont été exclus de l'analyse car leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur:

Millions d'USD	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Valeur comptable ¹	Valeur comptable
Dettes financières portant intérêts				
Taux fixe				
Dollar australien	(335)	(389)	(846)	(964)
Réal brésilien	(486)	(486)	(578)	(578)
Dollar canadien	(628)	(662)	(613)	(633)
Euro	(22 778)	(26 232)	(26 092)	(29 809)
Livre sterling	(3 707)	(4 223)	(3 655)	(4 301)
Dollar américain	(59 850)	(76 473)	(62 340)	(81 771)
Autres	(464)	(467)	(479)	(480)
	(88 248)	(108 932)	(94 602)	(118 536)

¹ 1 La « valeur comptable » fait référence à la valeur nette comptable comptabilisée au bilan à chaque date de clôture.

Le tableau suivant présente la hiérarchie de juste valeur définissant le degré selon lequel les principales données de marché sont observables:

Hiérarchie de juste valeur 30 juin 2021	Prix cotés (non-ajustés) –	Données observables	Données non-observables
Millions d'USD	Niveau 1	du marché – Niveau 2	du marché – Niveau 3
Financial Assets			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	-	9	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	-	322	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	66	556	-
Dérivés de couverture de flux de valeur	-	28	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	71	-
	66	986	-
Passifs financiers			
Contrepartie éventuelle sur acquisition à la juste valeur	-	-	1 130
Dérivés à la juste valeur par le biais du résultat	-	5 097	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	13	221	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	180	-
	13	5 498	1 130
Hiérarchie de juste valeur 30 décembre 2020			
Millions d'USD	Prix cotés (non-ajustés) –	Données observables	Données non-observables
	Niveau 1	du marché – Niveau 2	du marché – Niveau 3
Financial Assets			
Détenus à des fins de transaction (non-dérivés)	-	11	-
Dérivés à juste valeur par le biais du résultat	-	457	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	29	343	-
Dérivés de couverture de flux de valeur	-	80	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	57	-
	29	948	-
Passifs financiers			
Contrepartie éventuelle sur acquisition à la juste valeur	-	-	1 251
Dérivés à la juste valeur par le biais du résultat	-	6 119	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	46	353	-
Dérivés de couverture d'investissements nets	-	287	-
	46	6 759	1 251

Passifs financiers non dérivés

Dans le cadre du pacte d'actionnaires de 2012 entre Ambev et ELJ, suite à l'acquisition de Cervecería Nacional Dominicana S.A. («*CND*»), un contrat d'achat à terme (combinaison d'une option de vente et d'achat) a été mis en place et peut donner lieu pour Ambev à l'acquisition d'actions supplémentaires de CND. En juillet 2020, Ambev et ELJ ont modifié le pacte d'actionnaires pour prolonger leur partenariat et modifier les conditions et la date d'exercice des options d'achat et de vente. ELJ détient actuellement 15% de CND et l'option de vente est exerçable en 2022, 2023, 2024 et 2026. Au 30 juin 2021, l'option de vente sur les actions restantes détenues par ELJ a été évaluée à 627m d'USD (31 décembre 2020: 671m d'USD) et comptabilisée comme contrepartie éventuelle sur les acquisitions à leur juste valeur de niveau 3.

21. Nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, prêts aux clients et autres instruments de garantie

Au cours de la période de six mois se terminant le 30 juin 2021, il n'y a eu aucun changement significatif dans les garanties et les engagements contractuels d'achat d'immobilisations corporelles et autres, excepté ceux mentionnés dans la Note 10 *Immobilisations corporelles*, par rapport au 31 décembre 2020.

22. Passifs éventuels

L'entreprise a des passifs éventuels pour lesquels, selon la direction et ses conseillers juridiques, le risque de perte est possible mais n'est pas probable, c'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée. En raison de leur nature, ces procédures légales et ces questions fiscales comportent une part inhérente d'incertitudes, incluant entre autres, les décisions de justice, les négociations entre parties concernées et les mesures gouvernementales. Dès lors, la direction d'AB InBev ne peut pas, à l'heure actuelle, estimer la date probable de résolution de ces affaires. Les passifs éventuels les plus importants sont repris ci-dessous. Les montants ont été convertis en dollars US au taux de clôture de la période concernée.

QUESTIONS FISCALES D'AMBEV

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, les procédures fiscales significatives d'AB InBev sont liées à Ambev et ses filiales. Les estimations des montants des possibles pertes sont les suivantes :

Millions d'USD	30 juin 2021	31 décembre 2020
Impôts sur le revenu et cotisations sociales	10 875	10 372
Taxes sur la valeur ajoutée et accises	4 605	4 483
Autres taxes	685	727
	16 165	15 582

Les plus importantes procédures fiscales d'Ambev sont discutées ci-dessous :

IMPOT SUR LE REVENU ET COTISATION SOCIALE

Revenus étrangers

Depuis 2005, Ambev et certaines de ces filiales ont reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant les bénéfices de ses filiales étrangères. Les affaires sont contestées au Brésil tant au niveau administratif qu'au niveau judiciaire des cours.

Les procédures administratives ont abouti à des décisions partiellement favorables, qui font toujours l'objet d'un examen devant le tribunal administratif. Cependant, dans les procédures judiciaires, Ambev a reçu des injonctions favorables qui suspendent le caractère exécutoire du crédit d'impôt, ainsi qu'une décision favorable en première instance, qui reste soumise à un appel de la juridiction de deuxième instance.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 7,4 milliards de réaux brésiliens (1,5 milliard d'USD) et Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible. Pour les procédures pour lesquelles elle considère que la probabilité de perte est probable, Ambev a enregistré une provision d'un montant total de 53 millions de réaux brésiliens (11 millions d'USD).

Goodwill InBev Holding

En décembre 2011, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion d'InBev Holding Brasil S.A. avec Ambev. La décision de la Cour administrative inférieure (the *Lower Administrative Court*) était Au niveau administratif, Ambev a obtenu une décision partiellement favorable tant devant la Cour administrative inférieure (the *Lower Administrative Court*) que devant la Cour administrative supérieure (the *Upper Administrative Court*). Ambev a introduit des procédures judiciaires afin de contester la partie défavorable des décisions des Cours administratives inférieure et supérieures et a demandé des injonctions, qui ont été accordées, afin de suspendre l'exécution du crédit d'impôt restant.

En juin 2016, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition relatif au solde de la valeur de l'amortissement du goodwill et a introduit un recours. Ambev a reçu des décisions partiellement favorables du tribunal administratif de première instance et de la Cour administrative inférieure relative à cet avis d'imposition partiellement favorable. Ambev a introduit un Recours spécial qui a été partiellement admis et attend le jugement de la Cour Administrative supérieure. Pour la partie défavorable de la décision, qui est devenue définitive au niveau administratif, Ambev a également engagé une procédure judiciaire pour demander une injonction pour suspendre le caractère exécutoire du crédit d'impôt, laquelle lui a été accordée.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 10,3 milliards de réaux brésiliens (2,1 milliards d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre. Dans l'éventualité où Ambev devrait payer ces montants, AB InBev remboursera le montant proportionnel au bénéfice reçu par AB InBev suite au protocole de fusion, ainsi que les coûts y afférant.

Goodwill Beverage Associate Holding (BAH)

En octobre 2013, Ambev a reçu un avis d'imposition lié à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de Beverage Associates Holding Limited (« BAH ») dans Ambev. La décision de la Cour administrative en première instance était défavorable à Ambev. Ambev a introduit un recours contre cette décision devant la Cour administrative inférieure, qui a été partiellement accordé. Ambev et les autorités fiscales ont déposé des recours spéciaux devant la Cour administrative supérieure, qui sont en attente de jugement.

En avril et août 2018, Ambev a reçu des nouveaux avis d'imposition imputant la valeur restante de l'amortissement du goodwill et a introduit des recours. En avril 2019, le tribunal administratif de première instance (the *First Level Administrative Court*) a rendu des décisions défavorables à Ambev. En conséquence, Ambev a interjeté appel à la Cour administrative inférieure. En novembre et décembre 2019, Ambev a reçu des décisions partiellement favorables de la Cour administrative inférieure et a déposé des recours spéciaux devant la Cour administrative supérieure. Les recours spéciaux déposés dans le cadre des deux avis d'imposition sont en attente de jugement par la Cour administrative supérieure.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 2,3 milliards de réaux brésiliens (0,5 milliard

d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Goodwill CND Holdings

En novembre 2017, Ambev a reçu un avis d'imposition relatif à l'amortissement du goodwill résultant de la fusion de CND Holdings avec Ambev. La décision du tribunal administratif de première instance n'était pas favorable à Ambev. Ambev a introduit un recours devant la Cour administrative inférieure. En février 2020, la Cour administrative inférieure a rendu une décision partiellement favorable. Ambev et les autorités fiscales ont déposé des recours spéciaux devant la Cour administrative supérieure. Le recours spécial déposé par Ambev a été partiellement admis et est en attente de jugement.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 1,0 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Refus de déduction de dépenses financières

En 2015, 2016 et 2020, Ambev a reçu des avis d'imposition concernant le refus de certaines dépenses prétendument non-déductibles et la déduction de certaines pertes principalement liées à des investissements financiers et des prêts. Ambev a présenté ses arguments et, en novembre 2019, a reçu une décision favorable du tribunal administratif de première instance (the *first-level administrative court*) concernant l'affaire de 2016. En juin 2021, Ambev a reçu une décision partiellement favorable pour l'affaire de 2020 au tribunal administratif de première instance et déposera un appel auprès de la Cour administrative inférieure au début du mois d'août 2021. La partie favorable de la décision est également soumise à une révision obligatoire par la Cour administrative inférieure. L'affaire de 2015 est toujours en attente d'une décision du tribunal administratif de première instance.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 5,1 milliards de réaux brésiliens (1,0 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions pour cette affaire car elle considère que la probabilité d'une perte est possible.

Refus de déduction d'impôts payés à l'étranger

Depuis 2014, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de la déduction de certains impôts payés à l'étranger par ses filiales et prétendument non-prouvés et a introduit des moyens de défense. Ces affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire. En novembre 2019, la Cour administrative inférieure a rendu une décision favorable à Ambev dans l'une des affaires (concernant l'exercice d'imposition de 2010), qui est devenue définitive.

En janvier 2020, la Cour administrative inférieure a rendu des décisions défavorables concernant quatre de ces avis concernant les périodes de 2015 et 2016. Dans ces affaires, Ambev a déposé des recours spéciaux devant la Cour administrative supérieure, qui sont en attente d'admission et de jugement. En ce qui concerne les affaires relatives aux périodes de 2015 et 2016, des évaluations fiscales ont été déposées pour infliger des amendes isolées en raison de l'absence de paiement anticipés mensuels de l'impôt sur le revenu à la suite de déductions prétendument indues d'impôts payés à l'étranger. Ambev a déposé des réponses au tribunal administratif de première instance. L'affaire de l'amende isolée de 2016 est en attente du jugement du tribunal administratif de première instance. En ce qui concerne l'affaire de l'amende isolée de 2015, Ambev a reçu une décision défavorable de la part du tribunal administratif de première instance et a déposé un recours, qui est en attente de jugement par la Cour administrative inférieure. Les autres affaires sont toujours en attente de décisions définitives tant au niveau des cours administratives que judiciaires.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 11,8 milliards de réaux brésiliens (2,4 milliards d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce sujet car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Résultats présumés

En avril 2016, Arosuco (une filiale d'Ambev) a reçu un avis d'imposition concernant l'usage d'une méthode de « résultats présumés » pour le calcul de l'impôt sur le revenu et de la cotisation sociale sur le résultat net à la place de la méthode des « résultats réels ». En septembre 2017, Arosuco a reçu une décision administrative défavorable en première instance et a introduit un recours. En janvier 2019, la Cour administrative inférieure a rendu une décision favorable à Arosuco, qui est devenue définitive.

En mars 2019, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition concernant le même sujet et a introduit un recours. En octobre 2019, Arosuco a reçu une décision administrative de première instance défavorable et a déposé un recours.

Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 0,5 milliard de réaux brésiliens (0,1 milliard d'USD). Arosuco n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Déductibilité des frais d'intérêts sur le capital

En novembre 2019, Ambev a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant la déduction des intérêts sur le capital (« IOC ») en 2014. L'avis d'imposition se réfère principalement aux effets comptables et sociaux de la restructuration effectuée par Ambev en 2013 et à l'impact sur l'augmentation de la déductibilité des dépenses IOC. En août 2020, Ambev a obtenu une décision partiellement favorable du tribunal administratif de première instance et a interjeté appel devant la Cour administrative inférieure.

En décembre 2020, Ambev a reçu un nouvel avis d'imposition quant à la déduction des intérêts sur le capital en 2015 et 2016. Les réponses à ces avis d'imposition ont été déposés par Ambev en janvier 2021. En juin 2021, Ambev a reçu une décision partiellement favorable et a déposé un recours auprès de la Cour administrative inférieure. La partie favorable de la décision est également soumise à une révision obligatoire par la Cour administrative inférieure.

Ambev a également distribué les IOC dans les années suivant la période évaluée, i.e. après 2016. Dans le cas où la déductibilité des IOC serait également remise en question pour la période après 2016 sur la même base que l'avis d'imposition susmentionné, le management d'Ambev estime que le résultat de ces potentiels futurs avis d'imposition serait similaire à l'affaire susmentionnée. En conséquence, les effets de la déductibilité des IOC dans le taux d'imposition effectif d'Ambev pour cette période seraient maintenus.

Le montant lié à cette position fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 10,3 milliards de réaux brésiliens (2,1 milliards d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité de perte est possible.

Rejet de la déduction d'impôt sur le revenu

En janvier 2020, Arosuco, une filiale d'Ambev, a reçu un avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de l'avantage de réduction de l'impôt sur le revenu prévu par la mesure provisoire n° 2199-14 / 2001 et une défense administrative a été déposée. En octobre 2020, le tribunal administratif de première instance a rendu une décision défavorable à Arosuco. Arosuco a interjeté appel contre cette décision et est en attente du jugement de la Cour administrative inférieure. Le montant lié à cette situation fiscale incertaine au 30 juin 2021 est d'environ 2,1 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD). Ambev n'a pas enregistré de provisions à ce titre car elle considère que la probabilité d'une perte est possible.

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE, ACCISES (« IPI ») ET TAXES SUR LES VENTES NETTES

Zone de Libre Echange de Manaus – IPI / Cotisations sociales

Au Brésil, les produits fabriqués dans la Zone de Libre Echange de Manaus et destinés à la livraison ailleurs au Brésil sont exonérés et/ou détaxés des droits d'accises (« IPI ») et des cotisations sociales (« PIS/COFINS »). Des filiales d'Ambev ont comptabilisé des crédits d'impôt présumés liés à la taxe d'accises IPI sur l'achat de produits exemptés y étant fabriqués. Depuis 2009, Ambev a reçu un certain nombre d'avis d'imposition de la part de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant le refus de ces crédits.

Ambev et ses filiales ont également reçu des redevances de l'administration fiscale fédérale brésilienne concernant (i) des impôts fédéraux prétendument compensés indûment avec les crédits d'impôt liés à la taxe d'accises IPI présumés et rejetés qui sont débattus dans le cadre de ces procédures et (ii) des montants PIS/COFINS prétendument dus sur le versement d'Arosuco aux filiales d'Ambev.

En avril 2019, la Cour Suprême Fédérale (STF) a rendu son jugement sur l'Appel extraordinaire n° 592.891/SP et 596.614/SP, avec effets contraignants, statuant sur les droits des contribuables qui enregistrent des crédits présumés de droits d'accises IPI sur les acquisitions de matières premières et les entrées exemptées provenant de la Zone de Libre Echange de Manaus. À la suite de cette décision, Ambev a reclassé une partie des montants liés à ces affaires IPI comme des pertes à distance, maintenant comme pertes possibles uniquement les questions liées à d'autres discussions supplémentaires non soumises à l'analyse de la STF. Ces affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire.

La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible liée à ces avis à environ 4,8 milliards de réaux brésiliens (1,0 milliard d'USD) au 30 juin 2021. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Suspension IPI

En 2014 et 2015, Ambev a reçu des avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne imposant les taxes d'accises IPI, prétendument dues sur la livraison de biens fabriqués à des unités de production liées. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire. En 2020, Ambev a obtenu une décision finale partiellement favorable au niveau administratif dans l'une des affaires. Au niveau judiciaire, l'affaire en est toujours au stade initial.

La direction d'Ambev évalue la perte possible liée à ces avis à un montant d'environ 1,6 milliard de réaux brésiliens (0,3 milliard d'USD) au 30 juin 2021. Ambev n'a pas enregistré de provision en la matière.

Crédits d'impôts ICMS

Actuellement, Ambev conteste des avis d'imposition émis par les états de Sao Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais, entre autres, qui remettent en cause la légalité de crédits d'impôt relatifs à la taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS) résultant de transactions avec des sociétés offrant des incitants fiscaux accordés par d'autres Etats. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des cours. En août 2020, la Cour Suprême du Brésil (STF) a rendu une décision contraignante (*Appel Extraordinaire n° 628.075*) statuant que les crédits d'impôt accordés par les Etats dans le cadre de la guerre fiscale de ICMS seront considérés comme illégaux. La décision a également reconnu que les Etats devaient respecter le processus de validation des incitations fiscales prévu par la Loi Complémentaire n° 160/17. Cette décision est susceptible d'appel et ne modifie pas la probabilité de perte dans les avis d'imposition d'Ambev.

La direction d'Ambev évalue les pertes possibles en relation à ces avis d'imposition à environ 2,0 milliards de réaux brésiliens (0,4 milliard d'USD) au 30 juin 2021. Ambev n'a pas enregistré de provision pour ce litige.

Déclencheur ICMS-ST

Au cours des années, Ambev a reçu des avis d'imposition exigeant le paiement des différences présumées en terme de taxe sur la distribution de biens et de services (ICMS), considérées comme dues lorsque le prix des produits vendus par Ambev est supérieur à ceux fixés par les Etats concernés dans leur tableau des prix, des hypothèses dans lesquelles les autorités fiscales des Etats considèrent que la base de calcul devrait être basée sur un pourcentage de valeur ajoutée sur les prix réels et non sur le tableau des prix fixes. Ambev conteste actuellement ces impôts devant les tribunaux. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif qu'au niveau judiciaire.

La direction d'Ambev évalue le montant total de la perte possible liée à cette question à environ 8,2 milliards de réaux brésiliens (1,6 milliards d'USD) au 30 juin 2021. Ambev a enregistré des provisions pour un montant total de 7 millions de réaux brésiliens (2 millions d'USD) concernant certaines procédures pour lesquelles Ambev estime que les risques de pertes sont probables, en raison de problèmes procéduraux spécifiques.

COTISATIONS SOCIALES

Depuis 2015, Ambev a reçu certains avis d'imposition de l'administration fiscale fédérale brésilienne, relatifs à des montants PIS / COFINS prétendument dus sur des produits bonus accordés à ses clients. Les affaires sont contestées tant au niveau administratif que judiciaire des cours. En 2019 et 2020, Ambev a reçu des décisions finales favorables au niveau administratif

dans certaines de ces affaires et des décisions favorables dans d'autres affaires qui sont toujours susceptible de révision. Au niveau judiciaire, l'affaire en est encore au stade initial.

La direction d'Ambev évalue le montant de la perte possible relative à ces avis à environ 1,7 milliards de réaux brésiliens (0,3 milliard d'USD) au 30 juin 2021. Aucune provision n'a été enregistrée.

TAXE PROFESSIONNELLE AUSTRALIENNE DE AB INBEV

SAB Australia Pty Limited (« SAB Australia »), une ancienne filiale d'AB InBev, a reçu un avis d'imposition pour les années d'imposition 2012 à 2014 pour un montant de 0,4 milliard de dollars australiens (0,3 milliard d'USD) lié aux déductions d'intérêts de l'acquisition par SAB du groupe Foster (l'« acquisition Foster »). AB InBev conteste l'évaluation de 2012 à 2014 et reste confiante dans les positions qu'elle a adoptées. La société a payé 47 millions d'USD en rapport avec l'avis d'imposition en attendant la conclusion de l'affaire et a enregistré une provision de 0,1 milliard de dollars US en rapport avec celle-ci au 30 juin 2021. La cession australienne a été conclue le 1^{er} juin 2020, les passifs d'impôt sur le revenu avant la transaction étant soumis à une indemnité par AB InBev.

L'administration fiscale australienne a également notifié à SAB Australia qu'elle avait entamé un audit des exercices fiscaux 2015 à 2020. L'audit porte sur le traitement fiscal des accords de financement associés à l'acquisition Foster.

AUTRES MATIÈRES FISCALES

En février 2015, la Commission européenne a ouvert une enquête approfondie en matière d'aide d'état en ce qui concerne le système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires (*excess profits ruling system*). Le 11 janvier 2016, la Commission européenne a adopté une décision négative concluant que le système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires constituait une aide incompatible avec le marché unique et requérant que la Belgique réclame le remboursement de l'aide incompatible d'un nombre de bénéficiaires de l'aide. Les autorités belges ont contacté les sociétés qui ont bénéficié de ce système et ont informé chaque société du montant d'aide incompatible qui est potentiellement susceptible d'être récupéré. En outre, la décision de la Commission européenne a fait l'objet d'un appel auprès du Tribunal de l'Union européenne par la Belgique en date du 22 mars 2016 et par AB InBev en date du 12 juillet 2016. Le 14 février 2019, le Tribunal de l'Union européenne a conclu que le système belge de ruling sur les bénéfices excédentaires ne constitue pas une aide d'état illégale. La Commission européenne a introduit un recours contre cette décision auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne. L'audience publique dans le cadre des procédures d'appel a eu lieu le 24 septembre 2020 et AB InBev a été entendue comme partie intervenante. En attendant l'issue de ce recours, la Commission européenne a ouvert de nouvelles enquêtes en matière d'aides d'état sur les différentes décisions fiscales belges, dont celle rendue en septembre 2019 à l'égard d'AB InBev, afin de répondre aux préoccupations qui ont conduit à l'annulation de sa décision antérieure par le Tribunal. Ces enquêtes portent sur les mêmes décisions que celles qui ont fait l'objet de la décision de la Commission européenne du 11 janvier 2016. AB InBev a déposé ses observations quant aux décisions d'ouverture auprès de la Commission européenne.

Le 3 décembre 2020, l'avocat général (AG) de la Cour de justice des Communautés européennes a présenté ses conclusions non contraignantes sur la procédure de recours relative à la décision d'ouverture du 11 janvier 2016, déclarant que, contrairement à l'arrêt du 14 février 2019 du Tribunal de l'UE, le système belge de décision sur les bénéfices excessifs remplirait les conditions légales d'un "régime d'aide". Dans le premier arrêt du Tribunal de l'UE, le tribunal s'est limité à constater que les décisions belges sur les bénéfices excessifs ne constituaient pas un "régime d'aide", mais n'a pas examiné si elles constituaient une aide d'État. En conséquence, l'AG a conseillé à la Cour de justice européenne de renvoyer l'affaire devant le Tribunal de l'UE pour qu'il examine si les décisions belges sur les bénéfices excessifs constituent une aide d'État. L'avis de l'AG n'est que consultatif pour la Cour européenne de justice, qui devrait rendre son arrêt contraignant sur le recours de la Commission européenne plus tard en 2021.

En outre, l'administration fiscale belge a également remis en cause la validité et l'application du système d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires qui a été émis en faveur d'AB InBev et a refusé l'exemption fiscale que ce système confère. AB InBev a introduit une demande contre cette décision devant le tribunal de première instance de Bruxelles, qui a décidé en faveur d'AB InBev le 21 juin 2019. Les autorités fiscales belges ont fait appel de ce jugement.

En janvier 2019, AB InBev a déposé 68m d'euros (80m d'USD) sur un compte bloqué. En fonction du résultat final des procédures auprès de la Cour Européenne relatives au système belge d'accords fiscaux préalables en matière de bénéfices excédentaires, ainsi que la procédure judiciaire belge en cours, ce montant sera légèrement modifié, libéré au bénéfice de la société ou payé à l'Etat belge. Dans le cadre des procédures devant la Cour Européenne, AB InBev a comptabilisé une provision de 68m d'euros (80m d'USD) en 2020.

WARRANTS

Certains propriétaires de warrants émis par Ambev en 1996, exerçables en 2003, ont lancé des actions judiciaires afin de souscrire aux actions correspondantes pour une valeur inférieure à celle qu'Ambev considère comme établie au moment de l'émission des warrants. Dans le cas où Ambev perdrait la totalité des actions juridiques, l'émission de 172 831 574 actions serait nécessaire. Ambev recevrait en contrepartie des fonds substantiellement plus bas que la valeur de marché actuelle des actions. Ceci pourrait résulter en une dilution d'environ 1 % pour l'ensemble des actionnaires d'Ambev. Par ailleurs, les détenteurs de ces warrants exigent de recevoir les dividendes relatifs à ces actions depuis 2003, soit environ 1,0 milliard de réaux brésiliens (0,2 milliard d'USD) en plus des honoraires légaux. Ambev conteste ces exigences et a l'intention de défendre vigoureusement ses affaires. Toutes les six procédures ont fait l'objet d'une décision favorable à Ambev de la part de la Cour Suprême (« STJ »). Trois affaires ont été rejetées par la Cour spéciale de la STJ et ne seront plus renvoyées à la juridiction inférieure du STJ pour un nouveau jugement. Les requêtes en clarification qui ont été déposées contre la décision de la Cour spéciale de la STJ ont été rejetées et peuvent encore faire l'objet d'un nouveau recours devant la Cour suprême du Brésil (« STF »). Une affaire a été jugée de manière favorable à Ambev par la Cour Spéciale de la STJ et la décision est devenue finale. Une autre affaire a été renvoyée à la juridiction inférieure de la STJ pour un nouveau jugement. La sixième affaire a également été jugée de manière favorable à Ambev et la décision est devenue finale. Compte tenu de tous ces faits, Ambev et ses conseils externes sont convaincus que les chances de perte dans ces affaires sont faibles.

23. Parties liées

Il n'y a pas eu de changement significatif aux transactions avec les parties liées de l'entreprise pendant les six premiers mois de 2021, en comparaison avec 2020.

24. Événements survenus après la date de clôture

Le 23 juillet 2021, la filiale détenue entièrement par la société, Anheuser-Busch InBev Finance Inc. (« ABIFI ») a exercé son option de rembourser les montants en principal restants dus de la série d'obligations suivante :

Date de remboursement	Emetteur (abrégé)	Titres des séries d'obligation	Devise	Montant total en principal restant dû (en millions)	Montant total en principal remboursé (en millions)
23 juillet 2021	ABIFI	Obligations à 4.600% venant à échéance en 2045	USD	565	565